Nous avons à notre foi un fondement immortel et inébranlable: 20 siècles parlent pour nous et 40 siècles par-dessus ces 20 siècles. Nous sommes les enfants d'une Eglise demeurée debout sur le passage des siècles et des révolutions, seule debout au milieu de toutes les ruines, et dont l'existence est un miracle permanent.

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Le socialisme et son frère si violent, le bolchevisme, reposent sur le nivellement universel et le despotisme. Ces deux systèmes politiques tendent à détruire tout ce que nous avons de sacré. Ils combattent même la religion, ce qui est très significatif. Je ne puis pas m'imaginer qu'on puisse fonder un ordre social qui ne serait pas basé sur la religion.
M. HOOVER, ancien président des E.-U.

RÉDACTEUR: J. VALOIS, O.M.I. — ADMINISTRATEUR: L. BUSSIÈRE, O.M.I.

24ième Année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 21 mars 1934 — No 3

Le nouveau diocèse de Saskatoon

L'Eglise à travers les siècles --- Ses épreuves --- Elle se sait immortelle et poursuit sa tâche --- Son expansion dans l'Ouest canadien --- Les diocèses se multiplient --- Fondation du diocèse de Saskatoon --- Celui d'Edmonton sera-t-il bientôt divisé?

En a-t-elle fait du chemin, la sainte Eglise du bon Dieu, depuis le jour où l'Apostat rageait de n'avoir pu vaincre le Galiléen! Siècle après siècle, les ennemis du Christ ont prédit à faux la décadence et la chute de son règne. *Christus vivit, Christus regnat*: voilà l'écho triomphal qu'en ce vingtième siècle, comme jadis, les voûtes de nos majestueuses cathédrales et les plafonds écrasés de nos pauvres chapelles de Missions renvoient aux fidèles adorateurs.

Il et vrai qu'après la mort du Maître, et de nouveau après son ascension, les apôtres se laissèrent intimider un instant. Mais l'Esprit de Dieu leur inculqua vite une âme nouvelle. Rien désormais ne devait arrêter leur marche ni imposer silence à leur voix. Persécutions et défections, difficultés morales ou obstacles matériels, tempêtes et fléaux de toutes sortes: il n'est aucune épreuve qui ne se soit abattue sur l'Eglise, généralement plusieurs à la fois. Les adversités se lèvent, retombent, se succèdent. Quant à l'Eglise, Elle souffre bien entendu; mais, sans que sa confiance ne se laisse jamais entamer par une ombre de doute, Elle continue son chemin, sa mission, sa vie, son immortalité.

✤ ✤ ✤

Bien plus, si l'impiété la repousse à un moment ou d'un endroit, l'Eglise reprend tôt ou tard le terrain perdu. Ce qu'on a nommé *Réforme* sembla un instant en avoir fini de cette Eglise dont une des obligations, de par l'ordre du Christ, est de proclamer la sainteté et l'indissolubilité du mariage. Il fut une époque où l'on pourchassait les prêtres comme des bêtes fauves, en Angleterre; et gare à qui leur donnait asile! Aujourd'hui, les catholiques se comptent par millions en ce beau pays. On les trouve partout: dans la magistrature, aux Chambres, parmi la noblesse.

En France, durant les jours horribles de la grande révolutions, le soi-disant culte de la Raison ne réussit pas non plus à éteindre les clartés de la foi. Comme jadis, malgré mille récentes tracasseries dont on comprend de mieux en mieux la mesquinerie et la futilité, le gros bourdon de Notre-Dame assemble aujourd'hui les Parisiens pour la prière; il répand la joie les jours de fête; et le gouvernement lui-même lui demande ses larmes quand un deuil a frappé la nation, comme il a recours aux splendeurs de la liturgie catholique à l'occasion des funérailles d'un grand chef, militaire ou homme d'Etat.

Quand le Mexique aura enfin compris que l'athéisme conduit infailliblement à la décadence nationale; quand la Russie aura secoué le joug d'une oligarchie impie, tyrannique, avilissante et ne pouvant aboutir ailleurs qu'à un crétinisme abject: alors ces deux nations reviendront prendre refuge au pied de la croix rédemptrice des individus e tdes peuples.

✤ ✤ ✤

Laissons de côté pour l'instant l'Europe et les autres pays: rentrons en Canada. Que de progrès a fait ici l'Eglise depuis les débuts de la colonie!

Elle fut d'abord en butte aux ravages et aux massacres des Indiens encore païens; elle eut aussi à souffrir de certains ennuis de la part de l'administration, sous le régime franlais. Vint ensuite la domination anglaise, à une époque où l'antipapisme était à son plus fort. Ce fut un long duel entre l'Etatisme et la religion, entre l'hérésie et la foi. Nous lisions dernièrement, dans un ouvrage de l'illustre historien Thomas Chapais, les tentatives d'intimidation et de séduction auxquelles eut recours le gouverneur sir James Craig pour induire Mgr Plessis à céder à l'Etat certains droits primordiaux de l'Eglise. A l'offre d'argent l'évèque répondit: *"J'aime mieux me contenter d'une maigre et précaire situation que de vendre mon épiscopat"*. A la menace d'exil il répliqua: *"Il ne me coûterait pas d'être mis à bord d'un navire de guerre, plutôt que de trahir ma conscience"*.

L'Eglise avait ainsi maintenu ses droits, elle poursuivait sa tâche. Depuis, elle a subi maintes attaques et essuyé de nombreux échecs, même en notre cher Canada. Mais son règne s'est développé prodigieusement de l'Atlantique au Pacifique. De Québec à Montréal, à travers l'Ontario vers la Rivière Rouge, sur les Prairies, au-delà des montagnes, les vicariats apostoliques ont surgi et se sont plus tard vus érigés en diocèses, ceux-ci se sont rapidement multipliés à mesure que la population devenait plus dense. C'est la propagation de la foi, l'extension du règne de Dieu, la parole de l'Evangile qui, petit à petit se fera entendre jusqu'aux coins les plus reculés du monde.

✤ ✤ ✤

Le Patriote ne connaît pas d'autre réponse à donner aux nombreuses personnes qui se sont adressées à lui pour savoir la raison de la fondation du diocèse de Saskatoon. Dieu merci, l'Eglise a pris ici une extension à laquelle ne rêvèrent certainement pas les héroïques pionniers missionnaires qui établirent les évêchés de la Rivière Rouge, de St-Albert, de Prince-Albert et de New Westminster. Gloire à l'épiscopat de l'Ouest à qui est dû dans une large mesure un si grandiose développement!

✤ ✤ ✤

Les premiers évêques, Nosseigneurs Provencher, Taché, Grandin, Derbomez, Durieux, Grouard, Pascal, etc. ont eu de dignes successeurs prédestinés de Dieu pour continuer efficacement l'oeuvre entreprise. Pour être venus plus tard les évêques de notre génération n'en ont pas eu moins de zèle ni moins de lumières, ainsi qu'il est facile de le constater au Manitoba sous l'épiscopat de l'illustre Mgr Langevin, dans l'Alberta sous Mgr Legal, en Saskatchewan sous Mgr Mathieu et Mgr Prud'homme. Ce dernier, qui reste encore jeune, a créé des oeuvres qui font l'admiration des visiteurs de toute croyance. C'est ce qu'a fait remarquer délicatement et avec grand à-propos l'aimable archevêque de Régina, Son Excellence Mgr McGuigan, à l'occasion de la lecture des bulles instituant le nouveau diocèse de Saskatoon.

On nous demande encore si le diocèse d'Edmonton doit aussi être divisé bientôt. Laissons donc le Pape et les évêques gouverner l'Eglise, le bon Dieu les en a chargés. Il n'est pas du ressort d'un journaliste, si catholique soit-il, de toucher à ces questions. Quand un nouveau démembrement se fera, ce sera aussi pour de bonnes raisons.

X...

Churchill intéresse les Américains

Un syndicat propose la jonction des chemins de fer du Colorado, de Wyoming et du Montana au Canadien National pour une ouverture sur la Baie d'Hudson.

LE PROJET DE CONSTRUCTION COUTERAIT $65,000,000 ET EMPLOIERAIT 5,670 HOMMES

On annonce qu'un syndicat de chemin de fer américain a l'intention de joindre la ligne ferroviaire du Montana au Canadien National, afin d'avoir une ouverture sur la baie d'Hudson en passant par la Saskatchewan et le Manitoba. Le point de jonction serait Radville en Saskatchewan. Le port de Churchill desservirait dans ce cas les Etats du Colorado, de Wyoming et du Montana. Le projet a été révélé aux membres du conseil de la Chambre de Commerce de Saskatoon, la semaine dernière.

Pour les exportateurs américains

Le but de ce projet serait de permettre aux exportateurs d'animaux de jouir du tarif international à Liverpool, lequel est 8 sous par livre plus bas que ceux de l'Argentine et de la Russie.

Un capital de plus de 60,000,000

Lee Warren James, de New-York, aurait organisé un syndicat pour acheter une seconde émission de bons hypothèques au montant de $18,950,000; il espérait aussi pouvoir obtenir un premier hypothèque de $50,000,000 de la *Reconstruction Finance Corporation*.

Frank Wright, ingénieur en chef de la division de chemin de fer et de l'administration des travaux publics, déclara à la compagnie que le gouvernement avancerait les $50,000 000 si la compagnie pouvait ramasser les $15,000,000, somme qui paierait les frais pour la construction de la partie de chemin de fer qui concerne les Etats-Unis.

Ce projet a l'approbation de la Commission des travaux publics des trois Etats et du Comité du Sénat.

Droit de passage

La compagnie espère obtenir le droit de passage au Canada. En autant que l'on puisse savoir, les autorités du Canadien National n'avaient été consultés la semaine dernière à propos de ce droit de passage de Radville à Churchill.

Un contingent de 5,670 ouvriers

On affirme que la compagnie américaine emploierait 5,670 hommes pour la construction de la section de chemin de fer en Saskatchewan. Radville est au sud de Moose Jaw et à 40 milles au nord de la frontière.

La compagnie a été organisée en 1925, et des propositions ont été faites à la Chambre de Commerce de Radville en juillet 1933.

Argument contre le "birth control"

Dans le fascicule de la "Searle Grain Co. Ltd." publication mensuelle, qui étudie les facteurs des fluctuations du marché du blé, le publiciste de la compagnie scrute les causes du fléchissement ou du raffermissement du commerce de cette denrée.

Il donne la raison de l'impuissance des gouvernements ou des spéculateurs à canaliser en un cours régulier la vente du blé.

La première, c'est la température. . Les météorologistes peuvent en prédire longtemps à l'avance les caprices; personne, sauf l'Auteur de la nature, ne peut lui dicter les cycles de pluie, de sécheresse, de froidure ou de beau temps.

Premier handicap, contre lequel le génie humain ne peut à peu près rien, et qui embarrassera fort les régulateurs des emblavures ou des prix du marché.

Deuxième raison: les ménagères. Elles jouent un grand rôle dans la vente du blé. Elles sont les artères par où entre le blé, sous mille et une formes, dans les foyers. Intelligentes et économes, elles achètent le blé et ses sous-produits s'ils sont moins coûteux, ou y suppléent par d'autres aliments lorsque les prix sont trop élevés. . Ce sont elles qui, médiatement, créent la demande par laquelle doit se mesurer la production du blé.

La troisième raison: les bébés, nouvelles bouches! On calcule que les nouveaux bébés créent des demandes additionnelles de blé d'en moyenne 35 millions de boisseaux par année.

On se plaint de surproduction. Les élévateurs regorgent, les ports sont congestionnés. Trop de blé, plus de blé.

Entretemps, les associations et les cliniques du "birth control" sont en pleine activité. Les pamphlets, traitant des moyens de limiter les naissances, tombent dans des milliers et des milliers de foyers. Les lois de stérilisation n'ont jamais eu tant de vogue.

Illogisme stupide!

Produire davantage et limiter sans cesse la croissance humaine. Toujours plus de blé, toujours moins de bouches pour le consommer. Plus se pratiquera la coutume égoïste du "birth control" plus la surproduction sera considérable.

C'est un argument qui mérite considération.—J.V.

Le secours dans les villes

REGINA. — Près de 39,000 nécessiteux ont reçu assistance durant le mois de février dans les villes, cités et villages de la Saskatchewan. Une somme de $300,000 a été consacrée à cet effet, tandis que pour la période correspondante de l'an passé le gouvernement ne versait que $211,714,51 en secours directs à 35,922 indigents.

SOMMAIRE

L'érection du diocèse de Saskatoon

Son Excellence Mgr James McGuigan lit les Bulles
A LA CATHEDRALE ST-PAUL

Lundi soir, eut lieu en la cathédrale St-Paul la cérémonie solennelle de l'érection du diocèse de Saskatoon. Son Excellence Mgr James McGuigan, nommé par le délégué apostolique, donna lecture des bulles constituant le nouveau diocèse. Plusieurs prêtres ainsi qu'une foule de fidèles des paroisses de la ville assistaient à la cérémonie.

Son Excellence, dans son allocution, rappela les débuts de l'Eglise dans la province et les développements merveilleux du catholicisme dans cette partie de la vigne du Seigneur. Mgr McGuigan fit spécialement l'éloge de Son Excellence Mgr Joseph-Henri Prud'homme Il laissa entendre que Son Excellence Mgr Gerald Murray, le nouveau titulaire de Saskatoon, serait probablement intronisé le 18 avril prochain.

Francophobie

Nouvelle démangeaison orangiste

Toute mesure de refrancisation ou de revendication de nos droits au Conseil de la nation canadienne déclanche les foudres de la super-loyale loge orangiste, des chevaliers de la fière Albion.

Toujours en embuscade pour flairer les cent coups des "French": ces "foreigners" enragés toujours en conspiration pour installer Madame la Langue Française sur les feuilles officielles, les sentinelles du régiment d'Orange sonnent de la trompette pour réveiller les imprudents English un peu trop flegmatiques.

La loge, alors, vite rassemble ses louveteaux, aiguise leurs griffes et leurs dents; hérisse leur poil en promenant devant leurs yeux le "fantôme horrible" du "French Domination"; si bien que les louveteaux sont pris d'un spasme de francophobie. Dans leur imagination surrexcitée, ils dévorent les timbres français, les mandats-postes français, la monnaie française, les billets français de la future Banque Centrale; ils grimpent sur le péristyle pour en arracher l'enseigne française: "Banque du Canada"; ils se lancent dans les bureaux des traducteurs, les menacent, déchirent les publications françaises. Quelle curée!

Ils attaquent le premier ministre, montrent les dents au gouverneur général, à la foule moutonnière des députés pris de panique; ils montent à l'assaut des législatures provinciales, parcourent les corridors, hurlent dans les coulisses, pourchassent partout l'ombre malfaisante du 'French". auteur de tous les maux dont souffre la nation.

Pour calmer la meute endiablée, on lui jette en pâture des législations antifrançaises, des lambeaux de français arrachés des documents officiels, des programmes de français à la radio, à l'école, etc... Un moment repus, les louveteaux rentrent à la loge, jusqu'à ce qu'un nouveau danger d'invasion française menace le ciel de l'"English Empire" ou l'"Union Jack" du grand'père John Bull.

Tout récemment, la "Loyal Orange" loge détacha les chaines de ses louveteaux et les lança en campagne sous les coups de fouet d'une résolution retentissante.

Elle était convoquée en grand conseil à Régina. Le Grand Maître, ceint du tablier de grande circonstance, la truelle et le trépied en mains, auréolé de l'ombre du croissant, déroula un parchemin. et d'une voix grave et saccadée: "Les mandats de poste, les timbres, ne devraient porter qu'une langue et cette langue devrait être l'anglais — Postal notes, poste office money orders and even stamps should bear only one language and that one should be English.

Ce n'est pas tout! La résolution demande l'élimination du "french" de tous les documents officiels du gouvernement fédéral en cessant d'en imprimer de nouveaux en français.

Les pétulants fils d'Orange ne cessent leurs sarabandes. Ils font tellement de bruit qu'on les croirait légion. Ils en imposent jusqu'à ce qu'ils rencontrent un Ferguson pour les bouter à la porte de son bureau, et se rendent tellement ridicules avec leurs aboiements intempestifs qu'ils s'attirent de cuisants coups de plume satirique de la presse, voire de la presse anglaise, comme ce fut le cas lors de leur bouffonnerie contre les bribes de français à la radio.

Plus anglais que Sa Majesté le roi, qui ne rougit point, il y a quelques mois, de parler français à un cuisinier français; plus anglais que le prince de Galles qui, paraît-il, cause en un français impeccable; plus anglais que la société sélecte de Londres, qui se pique de culture française; plus anglais que les bureaux d'instruction publique d'Angleterre qui donnent au français la première place comme langue secondaire; plus anglais que les diplomates britanniques qui avouent leur infériorité et leur gêne de ne pouvoir maitriser la langue internationale..., nos irrascibles orangistes devraient prendre quelques leçons de français. Ils se croiraient alors tellement supérieurs qu'ils se constitueraient les ardents défenseurs de la Constitution et les infatigables avocats du bilinguisme au Canada.

Mais, plaignons-les, car ils ne savent pas ce dont ils se privent; ils ne connaissent pas les avantages de puiser aux sources abondantes de deux grandes civilisations.

Joseph VALOIS, O.M.I.

Le Sénat contre la canalisation

ROOSEVELT FERAIT RECONSIDERER LE TRAITE ET DIT QUE LA CANALISATION SE FERAIT QUAND MEME, MAIS IL CRAINT QUE DANS CE CAS LE CANADA AIT LE CONTROLE ENTIER DE L'ENTREPRISE — UNE REBUFFADE — 46 SENATEURS CONTRE 42 ONT VOTE CONTRE LA RATIFICATION

WASHINGTON. — Le sénat des Etats-Unis a rejeté le traité de canalisation du St-Laurent. Le vote relatif à la ratification a été de 46 contre et de 42 pour, ce qui est loin des deux tiers requis. Ce vote est la première rebuffade pour l'administration Roosevelt. Dans deux communications au sénat, le président avait demandé la ratification, mais l'opposition d'un groupe considérable de républicains et de démocrates a été trop forte.

Un peu avant que le vote fût pris, Roosevelt a déclaré qu'il ferait reconsidérer le traité et que la canalisation se ferait quand même, mais qu'il craignait que dans ce cas l'entreprise fût entièrement sous le contrôle du Canada.

Environ sept années seraient nécessaires pour faire les travaux. La somme fournie par les Etats-Unis serait de $272,453,000 et celle du Canada de $270,976,000. Les adversaires du traité prétendent que la contribution américaine serait de $573,136,000.

Pour la survivance du gaélique

LE GAELIQUE REVIENT EN HONNEUR — UNE PRIME DE $10.00 POUR CHAQUE ENFANT NE PARLANT QUE LE GAELIQUE A LA MAISON

DUBLIN. — Le gouvernement de de Valera a décidé de verser une prime de $10 aux parents, pour chacun de leurs enfants de moins de 16 ans, dans les régions de l'ouest et du sud de l'Etat libre, afin de les détourner complètement de l'usage de la langue anglaise dans leurs foyers. Sur attestation des prêtres et inspecteurs locaux que les parents ont tout à fait abandonné l'anglais à la maison, ces derniers recevront les gratifications. Celles-ci comportent aussi pour les enfants la fréquentation assidue des écoles où le parler irlandais est la langue d'enseignement.

Le ministère de l'Instruction publique fait cela parce qu'il craint que la disparition des anciens Irlandais parlant encore leur langue nuise considérablement à la survivance du gaélique, et aussi de voir les régions concernées "se corrompre" par l'affluence des touristes anglophones.

Le besoin de cette "expulsion" de l'anglais des foyers des régions où se parle le gaélique se fait indubitablement sentir. Les citadins de la côte de l'est connaissent peu la langue irlandaise et leur venue dans les mois de l'été tend depuis longtemps à convaincre la population des pêcheurs que leur parler est peut-être passablement désuet.

Dans ces régions appelées le "Gaeltacht", la plupart des habitants gagnent leur vie à pêcher et à ramasser les varechs de la mer. Quoique très pauvres, ils ont les plus nombreuses familles du pays. La moyenne du nombre des enfants dans un foyer parlant le gaélique est d'environ huit, de sorte que la décision prise par de Valera d'instituer ses primes sera certainement bien accueillie.

Salut royal au Pape, dans l'Empire

LE PAPE Y A DROIT DE PAR LES NOUVEAUX REGLEMENTS DE L'AMIRAUTE ANGLAISE — IL EST SOUVERAIN ET CONSIDERE COMME TEL

LONDRES. — Le Pape a droit au salut royal de 21 coups de canons, à son arrivée ou à son départ de tout endroit des dominions britanniques, où il y a un fort, ou une batterie d'artillerie. Cet énoncé est fait dans certains amendements aux règlements royaux et aux instructions de l'amirauté qui viennent d'être faits au programme de la flotte. Le principal amendement stipule que: "le pape est considéré comme un souverain étranger, et doit être salué en vertu de l'article 43ème. Les nonces et les internonces, qui sont les agents diplomatiques du pape, et classés en conséquence parmi les ambassadeurs et les ministres respectivement, on droit, selon le tableau des préséances au salut royal. Les légats possédant un statut diplomatique, ont aussi droit au salut royal selon leur rang diplomatique.

On ajoute que les représentants du pape pourront recevoir les hommages de respect exigés par leur rang. Ils n'ont pas droit aux honneurs militaires.

M. Lapointe proposera des billets bilingues

DEUX NOMS: LA BANQUE DU CANADA, THE BANK OF CANADA

OTTAWA. — M. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice, appuyé par M. Maxime Raymond, libéral de Beauharnois, a donné avis, à une séance du comité parlementaire de la banque et du commerce, qu'il présentera une résolution à l'effet que les billets de la Banque du Canada devront être bilingues. Le comité venait à peine de commencer l'étude de la Banque centrale, quand M. Lapointe a donné cet avis de motion.

Un autre point intéressant de la discussion, a été celui-ci. La Banque aura deux noms. L'un en français: la Banque du Canada; l'autre en anglais: The Bank of Canada. Chacun d'eux aura la valeur de l'original. Aucun d'eux ne sera la traduction de l'autre.

Timbre commémoratif du 4e centenaire

Pour commémorer le 400ième anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier en terre canadienne, le ministère des Postes émettra un timbre-poste spécial illustré, double format, de trois centins. La date exacte de l'émission n'a pas encore été fixée, mais on s'arrangera pour qu'elle coïncide avec les fêtes que l'on organise en souvenir de cet événement.

La couleur du nouveau timbre sera bleue. Dans l'inscription figurent les mots "1534—Jacques Cartier—1934" et la vignette représente la scène qui se déroula à bord du vaisseau de Cartier lorsque la terre fut signalée. Cartier et quatre de ses hommes sont groupés autour de la barre du gouvernail pendant que, sur le pont, l'équipage s'agite fiévreusement.

Il est entendu que l'émission du timbre coïncidera avec les fêtes en l'honneur de cet anniversaire mais le ministère le laissera en circulation assez longtemps pour satisfaire toutes les demandes avant d'y substituer de nouveau le timbre ordinaire de trois centins.

La date de l'émission de ce timbre sera annoncée dans le plus bref délai possible.

SESSION FEDERALE

ENQUÊTE BANCAIRE

La motion Power au sujet des banques a été approuvée

Les présidents de la Banque Royale et de la Banque de Montréal seront au nombre des témoins

REVUE DECENNALE

Une sous-commission de cinq membres est nommée pour étudier la motion

SES MEMBRES

OTTAWA. — Une enquête détaillée sur les banques et les banquiers du Canada sera faite par le comité bancaire de la Chambre des Communes. Parmi les témoins qui seront cités, on note sir Herbert Holt président de la Banque Royale, et sir Charles Gordon, président de la Banque de Montréal. Le gouvernement désire faire une investigation détaillée, a déclaré l'hon. E N. Rhodes, ministre des Finances, à une séance du comité des banques, approuvant en cela le principe d'une motion présentée par le major C. G. Power, député libéral de Québec-sud, qui avait demandé une telle enquête. Il s'agissait simplement de concilier le plan Power avec celui du gouvernement.

L'enquête sera tenue pendant que le comité fera la revue décennale de la loi des banques, laquelle régit les banques à charte.

Sous-commission

Une sous-commission de cinq membres de la commission parlementaire de la Banque et du Commerce a été nommée pour étudier la résolution proposée, lors de la dernière séance de la commission, par M. C. G. Power, député libéral de Québec-sud. Les cinq députés qui feront partie de cette sous-commission sont les suivants: M. O. Hanson, président de la commission parlementaire de la Banque; M. J. T. Hackett, conservateur de Stanstead; J. L. Ralston, ancien ministre libéral de la Défense Nationale; M. C. G. Power, libéral de Québec-sud; et G. G. Coote, fermier-uni de MacLeod.

Le principe de la résolution de M. Power a été approuvé, bien qu'il y eut passablement de discussion.

On se souviendra que M. Power demanda une enquête générale sur l'engrenage des directorats des banques et des entreprises commerciales et industrielles ainsi que sur les activités des banquiers. Voici le texte de la résolution du député de Québec-sud: Que la commission fasse enquête sur les différents sujets suivants:

1—"L'engrenage des directorats" — interlocking directorates — des banques, des maisons de fiducie, des compagnies d'assurance et des importantes entreprises industrielles et l'effet de cet engrenage de directorats sur les conditions générales, financières et économiques du pays.

2 — La politique générale suivie par les banques pour combattre la dépression économique et jusqu'à quel point les banques sont responsables de la défaite dont le pays a souffert et souffre encore.

3—Les circonstances qui ont amené l'arrêté ministériel, no 2693, du 27 octobre 1931, permettant aux banques à chartes d'inscrire leurs valeurs de placement à des prix qui ne représentaient pas leur valeur actuelle ou leur valeur du marché, dans leurs rapports annuels et mensuels.

Cartels du blé

4.—Les relations des banques à charte avec les cartels de blé et jusqu'à quel point les garanties du gouvernement fédéral aux banques à propos du blé, ont été employées pour spéculer sur les marchés de Winnipeg et de Chicago.

5.—Les relations entre les banques à chartes et le Pacifique Canadien et les circonstances qui ont amené le gouvernement à garantir un prêt de $60,000,000 au Pacifique Canadien par les banques.

6.—Les relations des banques à chartes avec l'industrie de la pulpe et du papier et jusqu'à quel point l'extension non contrôlée du crédit ont provoqué la surcapitalisation et le trop grand développement de cette industrie et la subséquente désorganisation et presque la faillite d'une industrie qui exploite l'une de nos plus importantes ressources naturelles.

Les banques

"Et dans le but d'obtenir des renseignements sur ces différents sujets, poursuit la résolution de M. Power, de quérir des témoins, y compris Sir Herbert Holt, président de la Royal Bank of Canada, Sir Charles Gordon, président de la Banque de Montréal, et les autres présidents et directeurs de banques qu'il conviendra de faire comparaître.

"Et qu'un conseiller, bien versé dans la loi, soit nommé pour aider le comité dans son enquête".

Un avis de motion

M. Hanson demande s'il n'y a aucun avis de motion à présenter. Plusieurs députés en proposent, notamment M. Raymond Morand, député conservateur d'Essex-est. M. Raymond Morand donne avis qu'il proposera d'amender le bill au sujet des salaires payés aux employés des banques. Il croit que ces employés sont insuffisamment payés.

M. Hanson dit qu'il avait reçu lui-même nombre de communications au sujet des salaires, des opérations des banques, etc., et qu'il les fera connaître à la commission au fur et à mesure que l'on aborderait les articles du bill qui y réfèrent particulièrement.

M. G. G. Coote, de MacLeod, donne avis qu'il présentera une résolution amendant le bill, afin d'obliger les directeurs des banques à donner leurs noms, adresses et les directorats de compagnies dans lesquels ils sont intéressés.

La résolution Power

La commission aborde ensuite la résolution de M. Power. M. Hanson annonce que M. E. N. Rhodes, ministre des Finances, désire faire une déclaration au nom du gouvernement.

M. Rhodes déclare que la motion de M. Power réfère à un certain nombre de questions qui dépassent la portée du bill no 18, c'est-à-dire du bill contenant les amendements à la loi des banques.

Néanmoins, c'est l'opinion du gouvernement que plusieurs clauses de la résolution peuvent être étudiées au fur et à mesure que l'on abordera les articles du bill qui y réfèrent.

Le gouvernement n'a nullement l'intention de restreindre les activités de la commission de la Banque et désire, autant que tout autre, une enquête complète.

La discussion

M. Ian Mackenzie, libéral de Vancouver, dit qu'il est entièrement satisfait de la déclaration de M. Rhodes et de l'attitude prise par le gouvernement. Mais il veut avoir la certitude que le comité étudiera les six clauses de la résolution de M. Power.

M. Hanson, président, émet des doutes sur la juridiction. Celle-ci peut-elle aborder une enquête de cette nature? Néanmoins puisqu'il semble exister un sentiment général en faveur de l'enquête et puisque le gouvernement n'y a aucune objection, la commission pourra procéder. Il faut bien comprendre toutefois, que l'enquête entreprise ne peut pas être considérée comme un précédent ni pour la commission de la Banque ni pour les autres commissions parlementaires.

M. J.-T. Hackett

M. Ian Mackenzie désire que le comité se donne un avocat pour l'aider dans son enquête.

Mais M. John T. Hackett, conservateur de Stanstead, propose un amendement à la résolution Power, amendement qui stipule la formation d'une sous-commission pour étudier la résolution Power.

M. G. G. Coote désire que l'on fasse enquête en premier lieu et qu'ensuite on procède comme le suggère M. Hackett. En 1913, les banques ont bien comparu devant la commission parlementaire. Il ne devrait pas exister d'inconvénients à ce qu'ils comparaissent cette année.

De la juridiction

M. William Duff, libéral d'Antigonish-Guysborough, revient sur la déclaration précédente du président. M. Hanson avait dit qu'il doutait de la juridiction de la commission pour entreprendre pareille enquête. Si cela est vrai, dit-il, la discussion qui se prolonge est hors d'ordre. Le président voudrait-il rendre un jugement?

M. Hanson se contente de dire qu'il avait émis des doutes seulement et qu'il n'est pas prêt à rendre un jugement définitif sur ce point.

Le comité a toute la juridiction voulue pour étudier toutes les phases du régime bancaire. Si non, pourquoi une commission parlementaire? demande M. Ian Mackenzie.

M. Lawson, conservateur de York-ouest, déclare qu'aussi longtemps qu'on ne décide pas que la commission n'a pas de juridiction en cette affaire, on devrait procéder sans retard. Il analyse les différentes clauses de la résolution Power et les compare aux articles du bill.

Une sous-commission

MM.Power et Ralston proposent tous deux la formation d'une sous-commission. Mais M. Sam. Jacobs, libéral de Cartier (Montréal) se demande pourquoi, dans la sixième clause de la résolution Power on ne mentionne que l'industrie de la pulpe et du papier? Il annonce qu'il proposera un amendementt pour y ajouter toutes les industries essentielles.

M. Lapointe, ancien ministre de la justice, met un peu d'ordre dans discute actuellement que sur la prole chaos: "Il est entendu que le principe de la résolution Power est accepté, dit-il, et que l'on ne cédure à suivre".

La sous-commission est alors nommée.

Le comité se met à l'étude de quelques articles du bill relatifs à l'insolvabilité des banques. La discussion se concentre surtout sur les garanties offertes aux déposants. M. Coote veut obtenir une déclaration de M. E. N. Rhodes sur les garanties que le gouvernement est prêt à rendre obligatoires afin de protéger les déposants. Mais M. Rhodes s'esquive en disant qu'il n'est pas prêt à faire pareille déclaration. On réfère à la faillite de la Home Bank.

:::

Le budget en avril

Il est tout probable qu'il sera présenté au commencement du mois prochain.

LES PREPARATIFS

OTTAWA. — La préparation du budget battra son plein prochainement au ministère des Finances, et il est probable que l'hon. E. N. Rhodes, ministre des Finances, le présentera en Chambre des Communes au commencement d'avril. De nombreuses délégations d'associations demandant des modifications de taxes ont été reçues par le ministre. Un groupe de représentants de l'industrie de la pulpe et du papier du Canada ont interviewé M. Rhodes, qui recevra aussi des délégations des industries du sucre, des bonbons, des biscuits, des brasseries, etc.

Une délégation nombreuse de fonctionnaires civiques ayant en tête le maire Nolan ainsi que des officiers de l'association conservatrice sont allés interviewer le ministre pour lui demander de rétablir les anciens salaires des employés civils, et un peu plus tard l'hon. Rhodes recevra une délégation de représentants des organisations du service civil.

:::

Une nouvelle prolongation de cinq ans

UNE RESOLUTION DE M. GORDON AU SUJET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE—TROIS PROVINCES N'ONT PAS GAGNE TOUTE LEUR PART DES MILLIONS VOTES EN 1919

OTTAWA. — Trois provinces n'ont pas encore complètement gagné leur pleine part de $10,000,000 votée par le gouvernement fédéral en 1919, au sujet de l'enseignement technique. Et une résolution a été proposée par M. W.-A. Gordon, ministre du Travail, pour prolonger de cinq ans, jusqu'en 1939, la période pendant laquelle ces provinces peuvent gagner leur part. Le bill a été déjà prolongé de cinq ans, de 1929 à 1934. Les trois provinces qui n'ont pas encore gagné leur part sont la Nouvelle-Ecosse ($130,000), le Manitoba ($356,000), et la Saskatchewan, ($166,000).

La résolution n'a pas été critiqué par les députés de l'Opposition. Mais ils ont dit que le gouvernement était blâmable de n'avoir pas mis en vigueur en 1931, la loi de l'entraînement technique (vocational training) qui pourvoit à une plus grande assistance aux provinces.

Seules les difficultés financières ont empêché le gouvernement fédéral d'accorder les contributions de 1931, répondit M. W.-A. Gordon. Le gouvernement n'en estime pas moins les avantages de l'enseignement technique.

Après des remarques du chef de l'opposition, la résolution de M. Gordon fut acceptée et le bill correspondant adopté en première lecture.

:-: Revue de la presse :-:

Et le drapeau?

(L'EVANGELINE)

Pour commémorer le quatrième centenaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Canada nous aurons probablement une émission spéciale de timbres. De jolis timbres, d'après ce que l'on dit, des timbres roses, des timbres verts, des timbres bleus, des timbres rouges, des timbres violets. Toutes les couleurs. Et aussi une variété de dessins: Jacques Cartier et François 1er; maison de Jacques Cartier à St-Malo; embarquement de Jacques Cartier; la flotille de Jacques Cartier sans voiles, près Miscou; la flotille au large de Percé, etc.

D'avance nous nous réjouissons, car nous n'imaginons pas que le ministère des Postes qui a déjà donné son consentement à l'émission du timbre commémoratif de l'arrivée des Loyalistes au Canada, songe à nous refuser le timbre ou plus exactement les timbres Cartier.

Et maintenant, si le gouvernement voulait bien nous doter d'un drapeau canadien, d'un drapeau qui soit vraiment nôtre, qui dise quelque chose aux fils du sol canadien. Mais nous ne l'aurons pas. C'est tout probablement l'*Union Jack* qu'il faudra arborer aux fêtes de Gaspé. D'avance nous voyons nos amis de l'étranger se gausser de nous: "Ces braves Canadiens qui singent les nations autonomes, qui signent des traités avec l'étranger, qui se font représenter à la Société des Nations et qui n'ont même pas le droit d'avoir un drapeau à eux." Car c'est ce que l'on conclura. Jamais il ne viendra à l'esprit d'un étranger, ressortissant d'une nation autonome, de croire que les Canadiens s'ils avaient le droit de se donner un drapeau, ne l'exerceraient pas.

:::

La France au Canada

(PARIS-CANADA)

Les relations de la France avec le Canada sont à la fois les plus faciles et les plus complexes: les plus faciles, parce que de tout temps, la plus franche cordialité y a présidé; les plus complexes, parce que le Canada est une terre autrefois française, parce que les Franco-canadiens constituent le plus fort groupement français qui existe dans le monde en dehors de la France et que, d'autre part, le Dominion canadien est un des plus beaux fleurons de la couronne britannique. Les devoirs que nous impose ce double caractère sont quasi contradictoires. Politiquement, ils exigent la plus grande discrétion, économiquement, une certaine réserve, socialement, au contraire, ils comportent une collaboration continue, une intervention qu'il faut sans doute rendre légère mais en même temps étroitement adaptée aux exigences d'une tradition suivie.

Dans la pratique, cela signifie que les représentants de la France doivent, s'ils veulent aller de l'avant, évoluer, sans rien toucher, au milieu d'un jeu de quilles. Se tenir cois serait peut-être plus conforme aux règles du jeu diplomatique. Ils ne s'y résignent pas. Leur activité au contraire se fait souple pour être plaisante. M. Arsène Henry, ministre de France à Ottawa, M. René Turck, consul général, suivent sur ce point la tradition française au Canada.

Observons, toutefois, que les conditions pour agir ne sont plus les mêmes qu'autrefois, et qu'en second lieu le soutien d'une opinion publique très avertie fait trop souvent défaut.

Avant la guerre, les émigrants de langue française venant de France, de Belgique ou de Suisse n'étaient peut-être pas très nombreux, mais ils arrivaient au Canada d'une façon continue. De plus, une élite française ayant de la culture et disposant de capitaux s'installait au Canada pour affaires.

Ajoutons que les échanges commerciaux étaient assez actifs et que les capitaux français s'engageaient volontiers au Canada dans les bonnes entreprises. Tout cela créait un lien permanent dont l'importance s'est beaucoup amenuisée depuis la guerre, puisque l'émigration française n'existe plus et que le courant d'affaires a déplorablement baissé.

En revanche, il est vrai, les Canadiens français viennent en France en plus grand nombre et leurs étudiants sont beaucoup plus nombreux dans nos Facultés, mais leur esprit n'est plus le même: leur dévotion pour la France s'est un peu affaiblie. Il ne faut pas s'en plaindre si cela tient à un orgueil patriotique plus profond et à un sens critique plus averti.

Mais cela oblige la France à une activité plus grande pour maintenir sa légitime influence sur le groupe de langue française.

Cela exige surtout que l'opinion française suive de plus près cette activité. Les Canadiens français nous font le reproche un peu simpliste d'ignorer le Canada. Cela n'est point vrai puisque nos savants et nos écrivains qui ont étudié le pays font aussi bonne figure que leurs confrères anglais. Ce qui est vrai, c'est que le grand public en France comprend mal l'importance du problème canadien pour lui. Pour le mieux informer, il faudrait, selon nous, que les Canadiens français essaient beaucoup plus qu'ils ne font de collaborer aux publications françaises non seulement à Paris, mais en province. Il faudrait, en contre-partie, que le point de vue français fût développé avec suite dans les divers organes de la presse canadienne-française.

Dans nos démocraties modernes, l'opinion publique est souveraine, et l'on ne peut rien sans elle.

M. HODENT.

:::

M. C.-N. Dorion succèderait à M. L.-J. Gaboury

IL SERAIT NOMME SOUS-MINISTRE DES POSTES

La rumeur circule dans les cercles parlementaires que M. C.-N. Dorion, député de Québec-Montmorency sera nommé sous-ministre des Postes, en remplacement de M. Gaboury, qui s'est récemment retiré du service. Le poste est vacant en ce moment et la nomination est imminente.

:::

La population des grandes villes italiennes

Le nombre d'habitants des principales villes d'Italie était, au 1er janvier, le suivant:

Rome	1,092,000
Milan	1,039,000
Naples	866,000
Gênes	629,000
Turin	612,000
Palerme	402,000
Florence	325,000
Venise	268,000
Bologne	259,000

:::

Un télégramme du Pape à M. Miklas

Répondant personnellement au président Miklas, pour le remercier de son télégramme d'hommage à l'occasion du jour anniversaire du couronnement, le Saint-Père lui a envoyé télégraphiquement sa bénédiction apostolique, en formant des voeux "pour que le Tout-Puissant accorde au peuple autrichien, attaché à la doctrine chrétienne, des temps de prospérité et de paix, afin qu'il puisse être cité en exemple au monde".

LE PATRIOTE de l'Ouest
LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN
Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest
Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes
BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Saskatchewan TELEPHONE 2964
ABONNEMENT
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $2.50

LA SESSION PROVINCIALE

Gardiner critique le projet Anderson

Un bill préparé à la hâte. -- Quelque chose de nouveau dans l'Empire Britannique. -- Gardiner affirme qu'il ne se tient pas pour lié par le présent bill. -- Il propose de le renvoyer à six mois. -- Anderson explique sommairement son projet. -- Il veut copier le système de la Nouvelle-Ecosse.

L'EDUCATION EN DEHORS DE LA POLITIQUE

REGINA. — Le bill établissant une commission d'éducation en dehors de la politique a été vertement critiqué par J. G. Gardiner, le chef de l'opposition.

Ce projet de loi, déclare Gardiner, a tous les signes d'un bill purement politique; il a toutes les caractéristiques d'une pièce de loi mal conçue, proposée par un gouvernement qui ne lui a consacré presque guère d'étude si ce n'est peut-être durant quelques jours lors d'un caucus.

En ces quelques mots, Gardiner a dit toute sa pensée à propos du bill destiné à sortir l'éducation de l'influence politique que patronise le premier ministre Anderson. Gardiner s'est lancé à l'attaque de la présentation du bill pour l'épreuve de la deuxième lecture.

Anderson a rétorqué que le bill avait été élaboré il y a déjà un an.

A six mois, le bill

Vu l'importance de cette loi, Gardiner propose de différer la deuxième lecture à six mois, ce qui équivaut aux calendes grecques.

L'éducation, continue le chef de l'opposition, ne doit pas être abandonnée à trois individus. Le peuple doit en avoir le contrôle, et le contrôle absolu par l'intermédiaire d'un système qui revêt le gouvernement de cette responsabilité. Ce bill va plus loin que n'importe quelle loi sur l'éducation adoptée en ce sens dans les autres provinces et plus loin que semblable loi doit aller.

Le bill lierait les gouvernements à venir

...Ce bill obligerait les gouvernements futurs à garder ladite Commission Quant à nous, ajoute Gardiner, nous ne nous considérerons pas liés par lui. C'était une toute autre manière de suggérer il y a quatre ans un nouveau système différent de ce qu'il est aujourd'hui. Deux partis ont inclus dans leur programme des changements dans le but de soustraire l'éducation aux jeux de la politique. Le groupe représenté par le premier ministre, à sa dernière convention, a discuté d'éducation, mais n'a ébauché aucune loi de la nature de celle contenue dans le présent bill. "La conclusion logique, affirme Gardiner, c'est que voyant les votes de ses amis politiques lui échapper, il s'est vite empressé de proposer une telle mesure. Aussi, dit-il, le bill porte le caractère d'une loi faite à la course, sans sérieuse étude au préalable.

Différent du système de la Nouvelle-Ecosse

Gardiner déclara que le système ébauché dans le bill était différent de celui de la Nouvelle-Ecosse. Avec le nouveau bill, la connexion entre le gouvernement et l'éducation est rompue. Le gouvernement n'a aucun droit de démettre la Commission, qui peut agir indépendamment du gouvernement. La commission préparerait même les estimés qu'adopterait la législature. Je suis d'opinion que ce n'est pas un principe sain que de donner le plein droit à une telle commission de préparer et soumettre les estimés.

Les pouvoirs que détenait le ministre de l'Education sont transférés, par le bill, à trois hommes dont le seul entraînement, comme membres du Service civil, d'administrer et de dépenser l'argent que la législature leur a procuré. Rien de semblable n'existe au Canada ni dans l'Empire britannique.

Anderson explique le bill

En proposant la deuxième lecture du bill, Anderson dit que cette législation avait pour objet de sortir l'éducation de la sphère des politiciens, principe, ajouta-t-il, qu'il avait énoncé dans un discours à la législature, dès 1925.

L'idée est d'abolir le portefeuille de l'Education et d'en confier le contrôle à une commission de trois membres choisis parmi les employés actuels du ministère de l'Education, employés qui ont travaillé au service public depuis plusieurs années, même avant l'arrivée au pouvoir du présent gouvernement. Nous n'avons aucunement l'intention de faire ces nominations en dehors du Service civil, continua Anderson.

Un conseil aviseur

La Commission, expliqua-t-il, préparerait les lois jugées nécessaires et les estimés pour les soumettre à la Chambre; elle serait assistée d'un conseil aviseur de représentants de l'Université et des associations des commissaires et des instituteurs. La Commission serait responsable au gouvernement. Le premier ministre déclara que la Nouvelle-Ecosse avait un système éducationnel similaire, avec un surintendant nommé par le lieutenant-gouverneur-en-conseil, amovible seulement par la législature. Les membres du cabinet de la Nouvelle Ecosse ont un conseil qui s'occupe des sujets d'éducation.

La Commission, telle que proposée dans le bill, dit Anderson, discuterait les matières qui ont trait à l'éducation avec le conseil exécutif et aussi avec la législature. Le bill de la Saskatchewan soustraira plus efficacement l'éducation aux influences politiques et est plus démocratique dans son principe.

Gardiner hésite

En réponse, Gardiner déclara que de tous temps, en Saskatchewan, des suggestions ont été faites par des membres de la Chambre et des personnes du dehors, demandant que l'éducation soit indépendante de la politique, mais cela n'a pas empêché le premier ministre d'y introduire la politique, de temps à autre dans les discussions.

Il ajouta qu'il avait proposé la même chose en 1930, c'est-à-dire un système semblable à celui de la Nouvelle-Ecosse.

Après avoir discuté le conseil aviseur en rapport avec l'expérience du passé, Gardiner déclara qu'il hésitait à prendre une attitude d'opposition absolue à la deuxième lecture du bill. Il y voit peu d'économie et n'aime pas l'idée d'une responsabilité divisée et répartie sur trois hommes. Le bill a été préparé à la hâte, autrement des modifications nécessaires à la loi scolaire auraient été présentées.

Il ne reste qu'une chose à faire pour tous les membres désireux de mettre l'éducation en dehors de la politique, c'est de demander au gouvernement de renvoyer le bill à six mois pour plus amples considération.

:::

Les nominations au service civil

REGINA. — Déclarant que l'une des plus importantes législations présentées par le gouvernement à la présente session est celle qui a pour objet de protéger les positions des fidèles serviteurs du parti dans le service civil, J. H. Gardiner annonce que les nominations ne survivraient pas la présente administration le cas échéant où les libéraux seraient ramenés au pouvoir.

Etant donné le fait que le gouvernement a survécu à son mandat et son utilité, je désire avertir tout officier civil qui s'unit au gouvernement pour contrecarrer la volonté du peuple en faisant nommer des amis pour leur bénéfice seront démis aussitôt que nous serons au pouvoir. Le gouvernement, continu le chef de l'opposition, n'a aucun droit de faire des nominations permanentes, d'ici aux élections. Nous ne les considérerons pas comme telles.

Se plaignant du peu de législations constructives présentées en Chambre depuis quatre semaines, il dit que c'était une session de dernières minutes. L'effort du gouvernement, déclare Gardiner, est de siéger six semaines; d'obtenir les indemnités extra pour fins d'élections, de remplir les positions d'amis qui seront protégés par une commission partisanne du Service civil et de précipiter un appel au verdict du peuple. Nous sommes à un moment où le gouvernement doit faire face aux problèmes et non pas faire de la politique avec les besoins du peuple.

La vie internationale

Mussolini vs Hitler

L'Autriche est l'enjeu de ce duel entre les deux chefs -- La vallée du Danube -- Mussolini a l'avantage.

LA FRANCE

Les deux chefs du mouvement fasciste en Europe, se livrent une lutte désespérée dont l'Autriche est l'enjeu. Mussolini et Hitler cherchent l'un et l'autre à s'assurer la domination économique de la vallée du Danube.

Mussolini a déjà l'avantage. Il a secondé les efforts du major Fey qui a désorganisé la "démocratie-sociale" et cherche maintenant à faire un pacte entre l'Autriche et la Hongrie. Cette triple alliance fasciste aurait pour objet d'empêcher Hitler d'entraîner l'Autriche dans le mouvement naziste.

En même temps, Mussolini tente d'établir une union économique et douanière des pays danubiens, union qui serait naturellement dominée par l'Italie.

Hitler

Pour le moment, Hitler surveille et attend. Il croit que l'Autriche sera inévitablement sa proie un jour ou l'autre.

La diplomatie européenne suit étroitement les divers développements.

La Czéchoslovaquie craint le mouvement naziste et recherche l'appui de la France.

La France

D'autre part, la Roumanie et la Yougoslavie verraient d'un bon oeil l'absorption de l'Autriche par l'Allemagne.

Ainsi les alliés de la France dans la vallée danubienne sont divisés: la Czéchoslovaquie ne veut pas d'union entre l'Autriche et l'Allemagne la Roumanie et la Yougo-slavie n'y sont pas opposées.

Afin de prévenir le contrôle naziste de l'Autriche la France doit forcément se ranger du côté de Mussolini.

Une importante conférence des chefs hongrois et autrichiens aura lieu ces jours prochains à Rome. C'est alors que Mussolini jouera son gros atoût.

:::

LE CHOMAGE AUGMENTE AUX ETATS-UNIS

Près de 12 millions de personnes sans travail dont 7 millions sans ressources.

M. William Green, président de la Fédération américaine du travail, estime que le nombre des chômeurs a augmenté en janvier comme habituellement, mais dans des proportions moindres que les autres années.

Le total des chômeurs en janvier a été de 11,950,000 dont 7,100,000 sans aucun moyen de subsistance, les autres bénéficiant de divers secours, notamment des travaux publics.

L'augmentation du chômage entre décembre 1933 et janvier 1934 a été de 921,000; elle fut en 1932-33 de 976,000; en 1931-32, de 1,289,000 et, en 1930-31, de 1,619,000.

M. Green estime que, sans réduire encore les heures de travail, il sera impossible après la liquidation des travaux publics, de donner du travail à des centaines de milliers d'ouvriers qui y trouvent une occupation provisoire.

Il faut observer, d'autre part, que le revenu des travailleurs a augmenté seulement de 7.5 pour 100, tandis que le prix des produits alimentaires augmente de 16.7; celui des vêtements et les autres produits de première nécessité de 27.5.

:::

Nouvelle dépression

Elle est prédite pour les Etats-Unis par le sénateur Robert Wagner

WASHINGTON. — Le sénateur Robert Wagner, démocrate, de New-York, président de la Commission du Travail aux Etats-Unis, prédit une nouvelle dépression économique dans le pays, si le Travail n'obtient pas de jouer un rôle plus considérable dans la mise en oeuvre du programme de recouvrement.

Le comité sénatorial du Travail commençait la discussion de son bill destiné à fortifier la Commission et à garantir le droit au contrat collectif de travail sans l'intervention des compagnies. Le sénateur new-yorkais a lancé l'avertissement que les "salaires sont encore déconsidérés par rapport à la production et aux profits." Alors que les associations commerciales ont été renforcées et que l'industrie bénéficie du mécanisme d'un contrôle légal, dit-il, la coopération parmi les employés "essuie successivement des échecs".

La Commission du Travail a compté sur le prestige de ses membres et du sentiment public, mais "en ces derniers mois elle a eu affaire à certains gros employeurs qui ignorent l'opinion publique, se fichent des intentions clairement exprimées du Congrès et font leurs propres lois".

:::

Hitler répond à la France

PARIS. — Le gouvernement a reçu du chancelier Hitler une réponse à la note dans laquelle, le 15 février, les autorités françaises affirmaient que l'Allemagne est en train de se réarmer. On dit que le chancelier prend un ton plus doux mais que, néanmoins, sa réponse ne change en rien la décision que la France a prise d'être en mesure de se défendre.

:::

Les armements

PARIS. — On tient de bonne source que la France répondra à la Grande-Bretagne qu'elle acceptera un traité relatif aux armements pourvu que: a) les troupes d'assaut allemandes soient comptées parmi les effectifs du Reich; b) que l'on ne demande pas à la France de désarmer immédiatement si l'on accorde au Reich le droit de réarmer; c) que le traité sera entouré de sérieuses garanties d'exécution; d) que le traité sera conclu rapidement, parce que plusieurs pays se réarment rapidement.

:::

Budget de défense de 272 millions au Japon

TOKYO. — La Chambre des pairs vient d'approuver le budget de défense nationale que la Chambre des représentants a adopté le 13 février. Ce budget est le plus considérable qui ait encore été adopté au Japon en temps de paix. Il s'élève à 938 millions d'yens (environ 272 millions de dollars).

:::

La guerre dans le Gran Chaco

BUENOS-AYRES. — Les négociateurs de la Société des Nations renoncent à leur tentative de mettre fin à la guerre que le Paraguay et la Bolivie se font au sujet du Gran Chaco.

:::

Rumeurs de troubles

MADRID. — Des rumeurs d'un soulèvement antigouvernemental flottent dans l'air de la capitale. On rapporte quelques désordres de la part des extrémistes qui cherchent à multiplier les grèves déjà trop nombreuses.

Le premier ministre Lerroux déclare que le gouvernement se tient prêt à écraser le premier acte de soulèvement.

:::

Fascistes déjoués

RIGA, Latvia. — Le gouvernement estonien a heureusement détourné un commencement de révolution. Avec la proclamation de la loi martiale, cent leaders fascistes sont arrêtés.

:::

La grève à Havana

HAVANA. — La grève syndicaliste cause une mort et cinq blessés. Mendes Penate, secrétaire des Travaux, résigne dans le gouvernement du président Carlos Mendieta.

:::

Loi martiale en Estonie

Helsingfors, Finlande.—La loi martiale est proclamée dans l'Estonie, après la rencontre sanglante en différents points du pays entre vétérans et soldats.

:::

Cunard et White Star

LONDRES. — Le chancelier de l'Echiquier, M. Neville Chamberlain, a déclaré aux Communes que les compagnies Cunard et White Star se fusionneront malgré la menace d'injonction que le président de l'"International Mercantile Marine Company" a formulée pour empêcher la fusion.

:::

Mort du prince Sixte de Bourbon-Parme

PARIS. — Le prince Sixte de Bourbon-Parme, frère de l'ex-impératrice Zita d'Autriche, est décédé à l'âge de 67 ans. Le prince avait agi comme négociateur lorsque l'empereur Charles ouvrit des négociations de paix avec la France en 1917.

:::

GANDHI A LA DERIVE

Il tombe maintenant dans le communisme

On annonce de Bombay que dans une de ses dernières harangues, Gandhi s'est déclaré partisan de l'établissement d'un régime communiste dans l'Inde. Toutefois, à son avis, des méthodes de violence pour instaurer un pareil régime dans l'Inde, se montreraient inopérantes.

Il a affirmé notamment qu'"un programme politique, basé sur des principes du communisme, était nécessaire aux peuples de l'Inde. Il estime cependant qu'on devrait déposséder les riches par des moyens pacifiques".

Il semble que le mahatma ait fait cette déclaration pour infirmer certains bruits selon lesquels il favoriserait tacitement les pratiques des classes fortunées, bruits qui ont d'ailleurs amené le parti travailliste à se séparer de lui.

Pour prouver davantage la sincérité de ses convictions, Gandhi s'est rendu dans les régions dévastées par le récent tremblement de terre et s'est mis aussitôt à prendre une part active aux travaux de déblaiement des villes détruites.

Ce dernier geste n'a aucune valeur démonstrative de la vertu du communisme. C'est simplement une pratique de charité, laquelle n'est guère connue ni pratiquée en pays communistes. Du reste, nos missionnaires, qui ne sont pas communistes, n'ont pas attendu l'exemple du mahatma pour s'empresser, sans vaines affirmations, au secours des victimes des récents tremblements de terre.

Pour Lire au foyer

Le "Patriote de l'Ouest" dans sa vingt-quatrième année

(LA LIBERTE)

Le "Patriote de l'Ouest" vient d'entrer dans sa vingt-quatrième année et il est toujours sur la brèche.

"Depuis quelque trois ans, écrit son rédacteur en chef, le R. P. Valois, la dépression a amoncelé obstacles sur obstacles au point de rendre sa marche presque impossible. Pour lui permettre de poursuivre sa mission, des évêques, des prêtres et des apôtres laïques, qui lui ont consenti combien de lourds et durs sacrifices pour conserver à la population française de la Saskatchewan son agent de liaison et de survivance religieuse."

Le "Patriote" vivra, car les Canadiens français de la province voisine ne sauraient s'en passer. Un journal qui compte près d'un quart de siècle d'existence et de luttes pour les bonnes causes ne se laisse pas facilement abattre par les difficultés.

Vingt-quatre ans!

(LE DEVOIR)

Le *Patriote de l'Ouest* nous arrive ce matin avec une indication nouvelle: *24ème année, no I.*

Déjà vingt-quatre ans que le vaillant petit journal vit et se bat pour la défense de l'âme catholique et française des Franco-Canadiens de la Saskatchewan. Son rédacteur actuel, le R. P. J. Valois, O.M.I., écrit à ce propos quelques pages d'un élan magnifique, où il parle de l'oeuvre ancienne du journal avec autant de liberté qu'il n'est lui-même entré au *Patriote* que depuis un temps relativement court.

On ne saurait trop louer la tâche accomplie par le *Patriote* pendant les vingt-trois dernières années; on pourrait difficilement en surestimer l'importance. Car, pendant tout ce temps, le *Patriote,* entre les groupes (et les individus) de langue française, a été une sorte de lien vivant. Il fut le mainteneur de l'idéal, des traditions, le porte-parole des chefs, le grand donneur de mots d'ordre. Sans lui, souvent, qu'aurait-on pu faire?

On pourrait difficilement surestimer aussi les embarras, les ennuis, les obstacles dont, au cours de ces vingt-trois années, le *Patriote* a dû triompher. Songez qu'il s'adressait à une population peu considérable en somme, dispersée, qu'il ne pouvait s'appuyer sur aucun groupe français d'une très grande importance numérique.

En dépit de tout, et c'est là la grande merveille, le *Patriote* a vécu. Au prix de quels sacrifices, on ne le saura probablement jamais. Mais on le peut deviner, et, par nos amis de l'Ouest, nous en savons quelque chose.

A l'heure actuelle, le *Patriote* est confié aux Oblats de Marie Immaculée. C'est dire qu'en dépit de tous les embarras qu'ajoute aux difficultés courantes la crise qui sévit en Saskatchewan comme partout,— et plus qu'en beaucoup d'autres endroits même — le journal a de fortes chances de poursuivre son utile et féconde carrière. Derrière lui, la Congrégation, qui, croyons-nous, lui fut toujours utile et bienfaisante, tendra avec plus d'énergie que jamais son puissant effort. Avec raison, elle le considère comme l'une des formes et des agents de son apostolat séculaire.

. . . Ces petites feuilles catholiques et françaises des provinces en majorité anglaises, c'est avec gratitude et respect qu'il les faut toucher et saluer.—O.H.

Carnet de la ménagère

La mode impérative:

ETIRE-TOI ! ETIRONS-NOUS ! ETIREZ-VOUS !

Des exercices quotidiens sont une nécessité pour nous tenir en bonne santé. Essayez ceux-ci:

Au réveil, étirez-vous longuement pour assouplir les muscles; prenez 10 respirations profondes, qui distendent les poumons. Et immédiatement, vous vous sentirez plus vigoureux, en meilleure condition, les muscles plus flexibles.

L'ancienne pratique de toucher le plancher du bout des doigts, sans plier les genoux, ne peut être surpassée, paraît-il, pour tonifier les muscles, amincir les hanches, resserrer les fibres de l'abdomen, affiner la taille.

Voulez-vous atteindre la taille fine que préconise la mode de l'heure, étirez-vous! Levez la tête, allongez le cou, redressez la colonne vertébrale, extendez la poitrine de toute sa capacité, relevez le corps aussi haut que possible sur le bout des orteils, allongez les bras au-dessus de la tête, respirez profondément, répétez les mouvements dix fois. Après un tel exercice, même notre imagination se sentira mieux!

✤ ✤ ✤

"En toute circonstance, faites preuve d'une charmante amabilité, qui est comme le rayonnement, le reflet visible de la paix intime."

✤ ✤ ✤

Voulez-vous éviter les rides? Adoptez une contenance calme et sereine. Soyez gaie, sans excès. Ne vous faites pas de bile. Mangez assez d'aliments farineux et riches en protéine pour tenir les tissus fermes. Buvez beaucoup d'eau. Dormez 8 heures, c'est pendant le sommeil que les cellules se réparent.

Lavez-vous à l'eau tiède et au savon. Rincez à l'eau froide, pour tenir le sang actif et refermer les pores distendues par le lavage. La glace est excellente.

✤ ✤ ✤

"Soyons gaies toujours et considérons comme une vertu cette bonne humeur qui est le rayon de soleil dont l'âme s'éclaire et se réchauffe."

✤ ✤ ✤

"Si vous attendez assez longtemps, les choses que vous désirez fortement se réaliseront." C'est, en d'autres termes, le vieux dicton: "Tout vient à point à qui sait attendre".

Mais, dites-moi, qui sait attendre!

BEURRE SUBSTITUT

Si le beurre manque et qu'il y ait impossibilité d'en acheter, voici une imitation, qui peut vous tirer d'embarras:

- 1 tasse de graisse
- 1 tasse de lait
- 1 oeuf
- ½ cuiller à thé de sel.

Dans un plat creux, battez l'oeuf avec le sel, versez dessus le lait bouillant, en continuant à brasser. Ajoutez la graisse, recouvrez et laissez tiédir. Avec une batteuse à oeuf, fouettez vigoureusement jusqu'à ce que le mélange soit parfait. Laissez refroidir.

Ce substitut possède à peu près la même valeur nutritive que le beurre. L'oeuf et le lait frais déguisent le goût désagréable de la graisse et une goutte ou deux de couleur à beurre ou à fromage complète l'illusion.

✤ ✤ ✤

"La bonne humeur est toujours une des formes du courage, elle est souvent la figure souriante de l'héroïsme; en tout cas, elle est l'expression la plus aimable de la charité."

VIEILLE MENAGERE.

MEMENTO

MEMENTO HOMO!... dit le Prêtre à demi voix,
Sur les fronts inclinés qu'effleurent ses vieux doigts,
Cependant que danse la pénombre de l'église,
Il laisse s'égrener un peu de cendre grise.

Où sa main ascétique a des pâleurs de nacre,
Et le vieillard, ailé d'un large surplis blanc,
Mêle, en son geste grave et noble, un peu tremblant,
Aux tristesses d'un deuil, la majesté d'un sacre.

MEMENTO!...Rien ne dure ici bas; tout nous fuit:
Gloire, richesse, amour, qu'on s'acharne à poursuivre,
Sont comme ces lueurs de couchant, or ou cuivre,
Sur qui flottent déjà les ombres de la nuit.

Notre vie est un songe, un nuage qui passe,
Et nous ne voyons pas, rivant nos yeux au sol,
Que sur nos fronts la mort, ainsi qu'un grand rapace,
Rétrécit chaque jour le cercle de son vol.

MEMENTO!... Souviens-toi que tu sors de la terre,
Et qu'à la terre, un jour, doit retourner ta chair!...
Ainsi parle le prêtre en son langage austère,
Apre et fortifiant comme un breuvage amer.

Et la luxure éteint sa prunelle de flamme;
L'orgueil se courbe, et tous les péchés capitaux,
Tous ces fauves rôdeurs que nous avons dans l'âme,
Refrènent un instant leurs appétits brutaux.

Sous l'oblique clarté qui tombe des verrières,
Les fidèles se sont agenouillés, fervents;
Et l'on entend monter vers le ciel les prières
Qu'en songeant à la mort murmurent les vivants.

Arsène VERMENOUZE.

LA CANONISATION DE LOUISE DE MARILLAC

CITE VATICANE. — La bienheureuse Louise de Marillac, cofondatrice de la congrégation des Filles de la Charité, a été élevée au rang des saintes. Des pèlerins de plusieurs pays se sont rendus à St-Pierre pour assister à la cérémonie, qui fut présidée par le Saint-Père. La congrégation des Filles de la Charité fut fondée par saint Vincent de Paul et sainte Louise à Paris en 1633. Elle compte maintenant 4,000 chapitres et environ 40,000 religieuses dans presque toutes les parties du monde.

Importante déclaration du St-Père

Les petits, les pauvres, les malades, sont les trésors de l'Eglise -- Lecture de décrets -- Un discours du Pape -- Une récente condamnation

ROME. — Ces jours derniers, s'est déroulée la cérémonie de la lecture devant le Pape du tract approuvant les miracles proposés pour la canonisation de la bienheureuse Redi et de béatification du vénérable Claret, archevêque de Santiago de Cuba.

Dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion du décret approuvant les miracles, en parlant de la charité du bienheureux Cottolengo, le Pape a mis en relief le caractère et la portée de la récente condamnation par l'Eglise de deux livres nationaux-socialistes.

"En ce moment même, on a eu la triste inconscience de dire dans un pays peu éloigné du nôtre que le christianisme et surtout le catholicisme ont nui à l'humanité parce qu'ils ont recommandé le soin des petits, des pauvres et des malades. Nous avons condamné ces livres et Nous avons fait notre devoir afin que tous les fidèles sachent ce qu'en pense le Vicaire de Jésus-Christ. Vous vous rendez compte de la gravité de la chose et de l'opportunité du décret que vous venez d'écouter et Nous remercions Dieu d'avoir mis à la portée de notre conscience le témoignage de l'admirable oeuvre de l'Eglise du Christ".

La lettre de S.E. Mgr Gauthier

Dans un communiqué de la "Semaine religieuse", de Québec, S. Em. Mgr Villeneuve demande qu'on veuille bien tenir comme expression de sa propre pensée la récente lettre de S. Exc Mgr Gauthier sur les périls et les erreurs d'ordre social dans notre pays.

Les programmes français très appréciés

OTTAWA. — M. Hector Charlesworth, président de la Commission canadienne de la Radio, a déclaré devant le comité parlementaire de la radio, que les programmes français de la commission étaient en grande demande aux Etats-Unis. M. Charlesworth a fait cette déclaration, en répondant aux questions que lui posaient les membres du comité.

Petite N. R. A. pour le Canada

Elle serait établie à la suite de l'enquête sur le commerce

OTTAWA. — L'adoption d'une partie importante du programme de récupération économique actuellement en vigueur aux Etats-Unis serait l'un des résultats principaux de l'enquête du comité spécial de la Chambre sur les achats groupés qui travaille sous la présidence de l'hon. H. H. Stevens, ministre du Commerce.

L'exposé, devant le comité, des procédés des magasins à chaîne et des industries a provoqué un mouvement général de la part de l'Ontario et des provinces de l'Ouest pour l'application de mesures draconiennes et cette clameur ne peut être satisfaite que par des actes.

Les associations de marchands-détaillants ont demandé au comité l'adoption d'un système de licence ou de code qui permettrait au fédéral d'exercer un contrôle sur les activités commerciales et industrielles, de façon à empêcher l'emploi de pratiques déloyales et d'établir un système de distribution plus en accord avec le pouvoir d'achat du pays.

Les codes de la N. R. A. pour le maintien de pratiques loyales dans le commerce au détail seront probablement adoptés, avec quelques modifications, à la fin de cette session ou lors de la prochaine. Ils seront adoptés au cours de cette session, si le comité en vient à la conclusion que les plaintes sont justifiées dans toutes les parties du Canada. Il est inévitable que si des codes industriels et commerciaux, semblables à ceux des Etats-Unis, sont établis au Canada les droits des provinces pourront être lésés. Alors que les provinces ont une complète juridiction sur la question des heures de travail et des salaires, le gouvernement fédéral a le pouvoir de légiférer sur le commerce et certains experts qui ont étudié la question ont déclaré que, bien que les questions de salaire soient soulevées, le fédéral a tout le pouvoir nécessaire pour légiférer sans venir à l'encontre de la constitution.

Fermes pour les prisonniers

Initiatives nouvelles au Canada

QUEBEC. — Le bill du premier ministre L.-A. Taschereau pourvoyant à l'établissement de la première ferme dans le pays pour les ex-prisonniers est pratiquement devenu loi. Il a été bien accueilli par les deux côtés de la Chambre et a subi ses trois lectures. Il a maintenant pris la voie du Conseil législatif.

M. le président, dit le premier ministre, nous avons eu l'occasion lors du débat sur l'adresse de donner le détail de ce projet de loi. C'est une tentative que nous faisons. Sera-t-elle heureuse? Je l'espère. Nous avons constaté que dans nos prisons, la plupart des prisonniers sont des récidivistes. Ainsi à la prison de Montréal, d'après un rapport du 8 janvier dernier, sur quatre cents et quelques prisonniers, il y en avait 222 pour une première offense et 196 récidivistes. Il faut dire que la prison n'est pas toujours un lieu de correction malgré les bons exemples que les prisonniers reçoivent des directeurs.

Je pense que si une ferme était établie dans un endroit assez éloigné de Montréal qui est le grand centre, cela ferait du bien. Evidemment, on en contraindra pas les prisonniers à s'en aller sur cette ferme, mais ceux qui sortent de prison avec seulement quelques dollars dans leur poche et qui ne savent pas où aller pourraient demander leur admission. Ils recevraient un salaire pas très considérable, et ils apprendraient la culture de la terre. Quelques mois plus tard, ils pourraient sortir de la ferme et deviendraient peut-être des colons utiles à la société.

Conférence de M. R. Denis

Sous les auspices de la section St-Dominique de la St-Jean-Baptiste -- Allocution du R.P. Martin, O.P. -- Beau concert.

QUEBEC. — Un intéressant concert-causerie a eu lieu au Palais Montcalm, sous les auspices de la section St-Dominique de la Société St-Jean-Baptiste de Québec. Cette soirée était sous le patronage du R. P. Henri Martin, O.P., curé de St-Dominique. La vaste salle des spectacles du Palais Montcalm était remplie. Le concert était donné par Mlle Anna Malenfant et M. Jean-Marie Beaudet. M. Raymond Denis fut le conférencier. Le président de la section, M. Louis-Philippe Morin, C.P.A., a présenté les artistes et le conférencier.

Sous le titre "les institutions de Chez Nous", M. Denis analysa les crises scolaires qu'ont eu à traverser nos compatriotes de Saskatchewan et mit en relief les luttes qu'ont fournies les Canadiens français. Dans la seconde partie de sa causerie, M. Denis constata notre peu d'influence dans le domaine financier et économique au Canada. Il énuméra les causes de nos échecs et termina par un vibrant appel en faveur d'un patriotisme éclairé et plus pratique.

Mlle Malenfant souleva l'enthousiasme de l'auditoire. L'air de Gismonda fut particulièrement applaudi. M. Jean-Marie Beaudet apporta son talent et sa maîtrise à l'accompagnement de Mlle Malenfant. Il joua aussi avec brio: "L'Heure d'azur", de Holmes.

Aux côtés du président de la section St-Dominique, M. Ls-Ph. Morin, C.P.A., avaient pris place Mme Morin, le R. P. Henri Martin, O.P., le président général de la société St-Jean-Baptiste, Mtre Léo Pelland et Mme Pelland, M. Raymond Denis, l'hon. M. et Mme Cyrille Delâge, M. et Mme Thomas Maher, MM. les Commandeurs Bellerive et Victor Mathieu, M. Gustave-A. Beaulieu et les autres membres de la section St-Dominique, MM. P.-P. Magnan, Iréné Jolin, Jacques Lapointe, avocat, J.-C. Vézinat, C.-B. Guérin, J.-E. Rondeau, C.-E. Morissette, L.-M. Gauvin, le docteur Paul Marceau, etc.

NOUVELLES

L'abbé Lemaître reçoit le prix Franqui

BRUXELLES. — Le prix Francqui, (500,000 francs), a été décerné à l'abbé Georges Lemaître pour ses recherches astrophysiques.

Le Dr Ramon à l'Académie de Médecine

PARIS. — Le Dr Gaston Ramon, découvreur de l'anatoxine contre la diphtérie, a été élu membre de l'Académie de Médecine pour occuper le siège laissé vacant par la mort du Dr Emile Roux.

M. Sauvé chez Georges V

LONDRES. — Le ministre des postes du Canada, M. Arthur Sauvé, a été présenté au Roi, le 13 dernier. Le haut-commissaire du Canada à Londres, M. Howard-G. Ferguson a fait la présentation.

S. Eminence, docteur en droit en Toronto

QUEBEC.—A l'occasion des fêtes du quatrième centenaire de la découverte du Canada, l'Université de Toronto a décidé de décerner un titre de docteur en droit, "honoris causa", à un personnage éminent du Canada. Son choix a porté sur le cardinal Villeneuve. Ce titre honorifique lui sera conféré le 7 juin prochain.

Les titres

OTTAWA. — La Chambre des Communes a approuvé l'attribution des titres honorifiques aux Canadiens. Par un vote de 113 voix contre 94, les conservateurs ont battu la motion proposant d'empêcher le premier ministre de faire de nouvelles recommandations au roi pour titres et honneurs.

Les titres honorifiques du roi Albert 1er

Le roi Albert 1er était maréchal de Grande-Bretagne et du Brésil, colonel des armées espagnoles et britanniques, docteur *honoris causa* de 13 universités, membre de 9 académies des sciences et titulaire de 7 décorations belges et 61 décorations étrangères.

Le XXe Siècle du 21 février publie cette émouvante lettre autographe du roi Albert au R. P. Lou. Ce document édifiera le public sur les sentiments profondéments chrétiens du roi chevaliers:

Bruxelles, le 16 octobre 1927.
Excellence et Révérend Père,

C'est avec émotion que j'ai lu le touchant hommage que vous rendez à la mémoire de la regrettée Madame Lou, ma compatriote, dans la lettre que vous m'écrivez au moment de votre entrée dans l'Ordre illustre de Saint-Benoît.

J'apprécie beaucoup la preuve de confiance que vous me donnez en me faisant part des sentiments si élevés qui ont contribué à votre sainte vocation.

Le souvenir de la mission diplomatique que vous avez remplie, en 1914, auprès de mon Gouvernement, m'est resté présent ainsi que votre sympathie à l'égard de la Belgique.

Se consacrer entièrement au service de Notre-Seigneur confère seul, à ceux qui sont touchés de la Grâce, la paix de l'âme qui est le bonheur suprême ici-bas.

En me recommandant à vos prières, mon Révérend Père, je tiens à vous assurer de ma plus profonde estime.

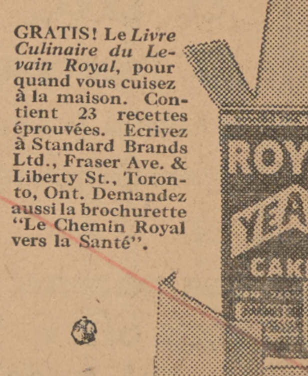
ALBERT.

Le document en question est une lettre du 16 octobre 1927 que le roi adressa "au R. P. Lou, de l'Ordre des Bénédictins, à l'abbaye de Saint-André" de Lophem-lez-Bruges. Voici l'histoire de cette lettre:

Ancien ministre des Affaires étrangères de Chine, chargé d'un certain nombre de missions diplomatiques qui l'avaient mis en relation avec la cour de Belgique, le R. P. Lou, à l'heure où il prit la résolution d'entrer dans l'Ordre de Saint-Benoît, crut devoir en faire part au roi.

Et le roi lui répondit par cette lettre toute écrite de sa main qui reflète avec autant de simplicité que de vérité la profondeur de sa foi religieuse.





Carte indiquant les limites des diocèses de la Saskatchewan

SASKATCHEWAN

R—Archidiocèse de Régina
P—Diocèse de Prince-Albert
G—Diocèse de Gravelbourg
S—Diocèse de Saskatoon
M—Abbaye de Muenster
K—Vicariat du Keewatin

Le pointillé indique les limites respectives de chaque diocèse.

ALBERTA

MANITOBA

Limites du diocèse de Saskatoon

(Voir la carte en page 5)

A l'Ouest: Les limites civiles de la province de l'Alberta et de la province de la Saskatchewan.

Au Nord: La ligne qui divise les townships 40 et 41, jusqu'à la frontière de la Saskatchewan, du côté ouest, et jusqu'aux limites de l'abbaye St-Pierre de Muenster, du côté est.

A l'Est: La ligne qui divise les rangs XXVI et XXVII, jusqu'à la ligne d'intersection des townships 36 et 37, puis, par une ligne droite, vers l'est, jusqu'à la ligne qui divise les rangs XXII et XXIII, et, par une ligne droite vers le sud, jusqu'à la ligne de division des townships 30 et 31.

Au Sud: Cette dernière ligne, vers l'Ouest, jusqu'à l'intersection des rivières Saskatchewan, puis, en suivant le cours de ladite rivière jusqu'aux limites entre la province de la Saskatchewan et celle de l'Alberta.

Démembrement du Vicariat Apostolique du Keewatin en faveur du diocèse de Prince-Albert

A l'Est: Le 103e degré de longitude ouest, depuis le Méridien de Greenwich, en commençant par la limite nord du diocèse actuel, jusqu'à l'intersection de la ligne qui divise les townships 63 et 64.

Au Nord: Cette seconde ligne jusqu'au 3e Méridien, puis, ce même Méridien, vers le nord jusqu'à la ligne qui divise les townships 66 et 67, et enfin, cette même ligne jusqu'aux limites civiles de la province de la Saskatchewan et de celles de l'Alberta.

:::

Le coin du collège

Deux belles fêtes le 7 mars

Ce jour-là, selon l'invite du pape Pie XI, c'était grand congé au collège en l'honneur du Patron de toutes les institutions catholiques. A 8h. 30, grand'messe solennelle chantée par le P. Brunet et sermon de circonstance par le P. Veilleux qui prit pour thème: saint Thomas, guide et modèle des étudiants, autant par sa doctrine sûre, éclairée, profonde et de tous les temps que par sa vertu basée sur l'humilité et alimentée par la prière, la pureté et l'amour eucharistique.

Au soir de la fête de sainte Thomas, illustre dévôt à Marie, eut lieu la cérémonie touchante de la réception de 16 nouveaux membres dans la Congrégation de la Sainte-Vierge. Après un cantique marial, un Père professeur démontra que si tous les hommes appartiennent généralement à Marie comme ses enfants, certaines catégories de personnes privilégiées ont des droits spéciaux à être décorées du titre d'enfants ou serviteurs de Marie, tels les Congréganistes, dont le registre est, selon saint Alphonse, un "livre des élus". O Marie, voici vos nouveaux fils: *"Ecce filii tui"*, et vous, congréganistes, voici votre mère: *"Ecce Mater vestra"*.

Vint ensuite la consécration à Marie des nouveaux membres et la collation de leur diplôme d'admission. La bénédiction du T. S. S. clôtura cette inoubliable journée du ciel.

:::

Séance donnée par les collégiens

Le 11 au soir, les étudiants offraient au public de Gravelbourg une grande représentation pour commémorer l'anniversaire premier de l'intronisation de Mgr L.-J.-A. Melanson.

Selon l'habitude, la fanfare, sous la direction du P. Lizée, débuta par deux jolies pièces musicales.

Puis les acteurs se sont très bien acquittés de leur rôle, en interprétant une intéressante comédie. Quelques-uns surent dérider l'auditoire par leurs fines et brillantes réparties.

Après le premier acte, M. Raineau Gravel lut une jolie adresse à Son Excellence et le remercia bien sincèrement au nom des Pères et des élèves pour l'intérêt sans cesse grandissant de Monseigneur envers notre institution. Etant donné la toute récente fête du patron de toutes les écoles catholiques, M. Gravel invita tous ses confrères à prendre saint Thomas pour guide dans la pratique de leurs vertus intellectuelles et morales.

Suivirent les deux derniers actes et deux morceaux de fanfare.

Intéressante fut, à l'issue de la séance, la courte allocution de Mgr l'évêque qui ne ménagea point ses félicitations aux acteurs. Puis il nous révéla que nous avions dans l'assemblée un heureux jubilaire en la personne de Mgr Ch. Maillard qui célébrait, ce onzième jour de mars, son soixante et unième anniversaire de naissance. Il souligna enfin les enseignements qui se dégagent de la doctrine du Maître des Etudiants catholiques qu'il donna pour modèle aux collégiens.

LE CHRONIQUEUR.

:::

Une guerre n'est pas imminente

LONDRES. — Rendant compte aux Communes de sa récente mission en matière de désarmement, le lord-garde du sceau royal, M. Eden, a dit que la situation européenne est mauvaise mais nullement désespérée. Il a affirmé qu'il ne croit pas qu'une guerre soit imminente.

:::

"La guerre est l'unique moyen d'empêcher le réarmement de l'Allemagne

CETTE DECLARATION DU COMTE DE BROQUEVILLE TROUBLE LE CABINET FRANCAIS

PARIS. — Fort troublés d'apprendre que le comte de Broqueville a déclaré que la guerre est l'unique moyen d'empêcher le réarmement de l'Allemagne, des ministres ont interrogé leur collègue des Affaires étrangères, M. Louis Barthou, pendant deux heures, au cours d'une séance du cabinet. Après la séance, M. Doumergue et M. Barthou ont réuni le conseil supérieur de la défense nationale pour étudier les plus récentes propositions britanniques de désarmement.

Le gouvernement fait mettre à exécution sans plus tarder le programme de remplacement des unités navales vieillies.

Choses agricoles

Fluctuations du blé en février

Le prix du blé a baissé considérablement dans tous les pays depuis le mois de janvier

Les envois mondiaux de blé et de farine, en février, étaient de 45.8 millions de boisseaux comparativement à 43.5 millions en janvier, et à 13.4 millions, en février de l'an dernier.

Par la mer, allant des exportateurs aux marchés mondiaux, février donne un montant de 41.2 millions de boisseaux contre 33.6 en janvier et 59.1 en février l'an dernier.

Les fermiers de l'Ouest canadien ont livré aux élévateurs ruraux 8 millions de boisseaux au mois de février en comparaison de 9 millions en janvier et 9.3 millions en février de l'an passé.

Les stocks visibles de blé canadien en février étaient de 230 millions de boisseaux comparativement à 235 millions en janvier et 225 millions l'an dernier à cette date.

L'estimé Broomhall du blé et de la farine visibles dans le monde donnait 590 millions de boisseaux en février contre 542 millions en janvier et 656 millions en février l'an dernier.

Facteurs influant sur la hausse des prix

Le prix de l'or à Londres monte de 133s. 1d. l'once en janvier a 137s. 1d. en février.

Le prix-indice de gros en Angleterre augmente en moyenne de 3 p.c.

Celui des Etats-Unis augmente de 2¼ p.c.

Le dollar canadien diminue en valeur de $5.04 en janvier à $5.11 en février.

Le dollar américain à Londres diminue en valeur de $5.01 en janvier à $5.07 en février.

L'estimé de Broomhall accorde 66 millions de moins que l'an dernier.

Les stocks de blé des quatre principaux exportateurs, sont 41 millions de moins que le mois dernier et 142 millions de moins que l'an passé.

Le retour des Etats-Unis à l'étalon-or modifié, fixant le dollar à 59.06 p.c. de sa première valeur.

Le surplus de blé d'Inde de l'Argentine estimé à 440 millions de boisseaux de moins que l'an dernier.

Dix pays européens rapportent chacun que le blé d'hiver couvre encore moins de territoire que l'an dernier.

Le contenu de gluten du blé d'Argentine est peu satisfaisant. On estime que l'hiver européen rigoureux stimulera le besoin de pain.

Les rapports sur la récolte de l''Inde continuent à être défavorables.

Les tempêtes de poussière au Dakota-Sud, dans l'Iowa, le Kansas et le Texas.

Les pluies de l'Argentine trop légères pour la récolte de blé d'Inde.

La récolte de seigle des Etats-Unis — la loi des liqueurs augmente son usage — est la plus petite depuis 1900.

Les récoltes de blé d'hiver en Allemagne, France, Espagne et Pologne souffrent des mauvaises conditions de la température.

On estime que la récolte de blé indien sera à peine suffisante pour les besoins du pays.

Manque de pluie en France et dommages par la gelée.

Manque d'humidité dans le sud-ouest des Etats-Unis.

Le bill de la Banque canadienne a des pouvoirs inflationnaires.

L'estimé officiel de la récolte de blé de la Nouvelle-Zélande donne 8 millions contre 11 millions de boisseaux l'an dernier.

L'Argentine fait savoir qu'elle accepte l'accord mondial sur le blé.

Facteurs influant sur la baisse des prix

La récolte de blé-d'Inde en Argentine est de 15.8 millions contre 14.3 l'an dernier.

Le gouvernement suédois prohibe temporairement l'importation d'avoine, de blé d'Inde, d'orge et autres produits agricoles.

Le Congrès des Etats-Unis étudie le bill pour le contrôle du stock et de l'échange.

L'estimé privé de la Hongrie pour le blé est de 92 millions de boisseaux contre l'estimé du gouvernement qui est de 725 millions.

On mande des Indes que les emblavures sont plus grandes que l'an dernier.

Des rapports de pluies abondantes nous viennent de Punjab, Indes

Pluies favorables au sud-ouest des Etats-Unis.

La production de blé des contrées danubiennes en 1933 est estimée maintenant à 356 millions de boisseaux contre 347 de l'estimé précédent.

La perspective de la nouvelle récolte de blé d'Inde du Sud-Afrique est plus encourageante cette année.

Les emblavures de la Russie sont de 11½ p.c. plus grandes que celles de l'an dernier.

Surcroît de pluie et de neige sur une grande étendue de blé d'hiver américain.

Commentaires

Le prix du blé canadien a diminué un peu plus à Liverpool que celui de l'Argentine et de l'Autriche. Cela stimulera le marché canadien, mais nos prix semblent encore trop hauts comparés à ceux de nos principaux compétiteurs pour permettre un plus considérable écoulement de notre blé. Ce qui faciliterait peut-être un marché plus favorable au blé étranger.

Le prix du blé en monnaie sterling et or continue à baisser à Liverpool, ce qui paraît quelque peu anormal devant la diminution graduelle du surplus. Si la récolte de l'Europe, cette année, ne fournit qu'un rendement moyen, au lieu des forts rendements des deux dernières années, l'augmentation des demandes devrait améliorer les prix.

Températures -- ménagères -- bébés

Un correspondant nous demande d'expliquer en termes concis et simples la nature des plus importants éléments qui influent sur les variations des provisions et des demandes, qui à leur tour causent les fluctuations dans le prix du blé.

Sans tenir compte des changements de prix dûs à l'instabilité de la valeur de la monnaie, nous présentons comme opinion personnelle la température, les ménagères et les bébés.

La température—parce que c'est le principal facteur qui contrôle la provision immédiate de la récolte de blé, d'où le montant à vendre. La *température* — parce qu'elle augmente ou diminue la provision de nourriture qui remplace le blé et la farine.

Les ménagères — parce qu'en fin de compte, ce sont elles qui achètent le blé. Instinctivement, les ménagères achèteront pour la famille, la nourriture plus économique. C'est-à-dire que si la farine est meilleur marché que les pommes de terre, le gruau d'avoine, le pain de seigle, le riz, les fruits, les légumes, etc., elles en achèteront davantage. Si d'un autre côté, la farine coûte plus cher, elles en achèteront moins. Donc, plus les ménagères achètent, plus le prix monte, plus le fermier peut vendre. Moins les ménagères achètent, plus le prix baisse, moins le fermier vend.

Les bébés — Nouveaux bébés, nouvelles bouches. On calcule que les nouveaux bébés actuellement augmentent les demandes de blé de 35 millions de boisseaux par année.

* * *

Si notre analyse est juste, elle est une explication de la faillite de tous ceux qui, dans le passé, ont essayé de contrôler la production et le prix par des moyens artificiels, des législations, des règlements et des inventions gouvernementales.

(Searle Grain, Co. Ltd.)

La vache de Jean et celle de Jacques

Jean et Jacques sont voisins; tous deux sont de petits métayers et ils se ressembleraient en tout si l'un ne perdait de l'argent, alors que l'autre en gagne. Et cela tient à peu de chose: il n'y a chez Jean aucun de ces vices grossiers qui amènent toujours avec eux la ruine. Non, Jean n'est pas ivrogne, il n'est pas paresseux, mais il n'est pas prévoyant ni soigneux et néglige ses bêtes. Jacques, lui, est toujours à l'affût d'un bon conseil, d'une bonne recette, d'un procédé meilleur. Jean nourrit ses vaches comme on les a toujours nourries sous le toit antique de sa ferme. Les vaches le payent exactement de la même monnaie, c'est-à-dire qu'elles lui donnent exactement les mêmes quantités de lait que l'aïeul obtenait jadis de ses vaches à lui. Mais dans les conditions actuelles, avec la cherté de toutes choses, le système de Jean mène à la débâcle, tandis que celui de Jacques lui permet de supporter la crise et même de mettre de l'argent de côté.

Voulez-vous voir, par un exemple vécu, à quoi tient le succès de Jacques et les déboires de Jean? Voyons comment tous deux nourrissent leurs vaches.

Chez Jean, c'est très simple, on donne les denrées telles qu'on les a récoltées ou achetées, sous la forme brute, peut-on dire. Chez Jacques, ces mêmes nourritures ne sont données qu'après avoir subi diverses manipulations, ou préparations. Chez lui, les nourritures sont coupées, hachées, aplaties, concassées, moulues, cuites, fermentées, germées, chacune selon le mode qui lui convient le mieux. Jean donne à ses bêtes les fenasses ou fonds de grenier, mais il les donne telles que son balai les trouve. Jacques donne, lui aussi, ces fenasses, mais d'abord il les nettoie dans un secoueur. Chez Jean, les betteraves, les carottes, sont données telles qu'on les trouve dans les silos. Chez Jacques, un nettoyage soigné précède le hachage. Jacques a appris que le hachage des pailles et fourrage facilite chacune des fonctions par lesquelles les aliments se transforment en produits utiles, viande ou lait surtout, il en tient compte. Jean donne force rations de tourteaux; Jacques y regarde d'un peu plus près. C'est ainsi qu'il mélange à ces rations coûteuses des aliments qui sont sans valeur marchande, telles les baies, mais il a soin, matin et soir, de préparer dans un cuvier, le mélange de baies, fenasses ou de paille hachée, avec des racines ou cossettes, un peu de son, autant de tourteaux et une poignée de sel. Vous le verriez arroser ce mélange avec de l'eau bouillante, et couvrir le tout, pour le servir aux bêtes le lendemain matin. Dans l'étable de Jean, vous pourriez voir des aliments sains et riches même, mais sans aucune préparation spéciale, et vous n'y verrez jamais de quoi abreuver les animaux; on les mène boire une fois par jour à la mare voisine, et c'est tout.

Dans l'étable de Jacques, vous remarqueriez que des blocs de sel sont disposés à portée des vaches, ainsi qu'un bac plein d'eau, très propre et légèrement adoucie par les grands froids. Les vaches qui aiment le sel ne se privent pas de lécher le bloc: elles ont soif, elles boivent, cela les met en état de produire plus de lait et cela les maintient en meilleure santé. Ajoutez à cela que l'étable de Jean est fort négligée quant à la propreté et à l'aération, tandis que chez Jacques, tout est propre et bien tenu. Vous comprendrez alors pourquoi Jacques vend journellement une quantité de lait qui est presque le double de ce que peut vendre ce pauvre Jean. Et vous comprendrez enfin comment et pourquoi Jean se ruine alors que Jacques prospère et s'enrichit.

(Le Droit)

Pierre LABOUREYRAS.

COMBIEN D'ESPECES D'ANIMAUX SOUS LE SOLEIL

Il paraît — et c'est un journal italien qui nous renseigne sur ce point délicat — que les espèces d'animaux éparpillés sur le globe seraient d'environ 400,000 alors que les végétaux n'atteignent que le chiffre — bien moins considérable — de 150,000. Ce n'est pas tout. A eux seuls — qui l'aurait cru? — les insectes forment une masse de 280,000 espèces réparties en 120,000 coléoptères, 50,000 lépidoptères et 28,000 hydrénoptères. Quant aux oiseaux, ils seraient de 13,000.

L'énumération ne s'arrête point là. On compte encore 12,000 poissons. Les amateurs peuvent se réjouir! 3,800 reptiles, dont 1,640 serpents et 300 venimeux; 1,300 amphibies, 2,000 arachnides, 50,000 molusques, 300 vers et 3,000 échinodermes.

Pour le contrôle du blé

Commissions établies dans ces provinces -- Déclaration de M. Bennett sur la situation du blé et de livraison du blé.

M. Bennett avait annoncé qu'il ferait une déclaration au sujet de la situation du blé en marge des projets de lois qui sont présentés aux trois législatures du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Il a tenu parole. Il a fait sa déclaration.

Ces projets de lois provinciales sont destinés à donner suite à l'accord international de Londres sur la production et les contingentements de blé. Des commissions de contrôle seront établies d'urgence dans les trois provinces de l'Ouest. Elles auront le droit de permettre ou de restreindre la vente et la livraison du blé dans leurs provinces respectives. Ces commissions agiront de concert avec une quatrième commission, nommée par les autorités provinciales et fédérales afin de voir à ce que l'on fasse honneur aux engagements que le Canada a pris à Londres.

Le parlement fédéral devra donc lui aussi adopter une mesure afin que le gouvernement d'Ottawa soit autorisé à contrôler la vente et la livraison du blé en dehors des provinces.

Lorsqu'il s'est agi de fixer le contingentement du blé des nations productrices, M. Bennett a déclaré qu'on avait tenu compte des emblavures des quatre plus grands pays producteurs: le Canada, l'Australie, l'Argentine et les Etats-Unis, en 1931, 1932 et 1933. On avait aussi tenu compte des récoltes de ces pays au cours des dix dernières années.

La part de la Russie n'a pas été définitivement fixée; mais on espère qu'on arrivera à une entente avec ce pays lors du prochain congrès international qui aura lieu à Rome, le 5 avril.

Quant aux agissements du gouvernement à la bourse des grains, M. Bennett a admis qu'on était intervenu pour éviter un krach mais il a affirmé que le gouvernement ne s'était pas livré à la spéculation.

L'aide aux fermiers

Le député de Willow-Bunch propose une résolution favorable aux fermiers

REGINA. — C. N. Johnson, (libéral, Willow-Bunch), appuie sur la nécessité d'un octroi substantiel du gouvernement fédéral pour aider à la réhabilitation de l'agriculture dans le sud de la Saskatchewan.

Décrivant la situation qui existe dans les endroits où il n'y a pas eu de récolte depuis cinq ans, M. Johnson déclare que les chevaux meurent de faim, les instruments de ferme sont usés, et les bâtisses dans une condition déplorable.

Dettes des fermiers

Bennett confère avec les compagnies d'hypothèques et d'assurances

OTTAWA. — Un important et vaste programme de secours aux fermiers sera bientôt étudié à la législature fédérale. Le premier ministre Bennett est en pourparlers avec les compagnies d'hypothèques de prêts et d'assurances pour élaborer un plan qui aidera aux fermiers à porter le lourd fardeau de leurs dettes.

Augmentation d'exportations

Le Canada a exporté des marchandises domestiques pour une valeur de $521,430,424 au cours des onze mois terminés le 28 février dernier, soit une augmentation de $84,101,808 sur la période correspondante précédente.

Pour empêcher la concurrence injuste

Des porte-parole de détaillants de l'Ouest, au comité Stevens, préconisent l'adoption d'une loi dans ce sens. -- Les magasins-chaîne et à rayons.

OTTAWA. — Des porte-parole d'associations de détaillants du Manitoba et de la Saskatchewan ont dit au comité parlementaire d'enquête sur les conditions de travail et sur les affaires que leurs mandants préconisent l'adoption d'une loi pour empêcher la concurrence injuste. Un porte-parole des Manitobains, M. A.-E. Grassby, de Winnipeg, a de plus exprimé l'opinion que l'Etat fédéral devrait patenter le commerce et l'industrie et que ces organismes commerciaux et industriels devraient pouvoir fixer les prix. Mais un porte-parole des détaillants de la Saskatchewan, M. W. L. McQuarrie, de Saskatoon, a dit que ce serait aller trop loin et que l'Etat devrait se borner à empêcher les grands établissements de faire une concurrence injuste aux petits (mesure que des déposants ontariens ont déjà préconisée).

Les déposants ont accusé le magasin-chaîne et le magasin à rayons de ruiner l'industriel et partant de réduire l'ouvrier et l'employé à la misère. Ils ont, eux aussi, accusé ces magasins de leurrer le consommateur. Parlant du commerce fait au moyen de la poste, M. Grassby a rappelé que le magasin à rayons ne paie pas d'impôts dans les petites localités où il recrute le gros de ses clients par ce genre de commerce.

Les déposants ont cité plusieurs exemples. A l'un des porte-parole manitobains, M. C. C. Falconer, de Winnipeg, qui venait de nommer le magasin T. Eaton, de Winnipeg, le député libéral, M. L. Ilsley, de Hants-King, a soudain demandé s'il pouvait appuyer son assertion d'une déclaration sous serment, faisant remarquer qu'il fallait écarter le risque de dire des inexactitudes. Intervenant à son tour, le député libéral Sam Factor, de la circonscription nord-ouest de Toronto, a dit qu'il ne pensait pas que les déposants feraient de la propagande. Il a ajouté que l'enquete devrait être faite d'une manière judiciaire. Le président du comité, M. H. H. Stevens, ministre du Commerce, a alors dit qu'il ne fallait pas oublier que les associations provinciales ont droit de déposer devant le comité et que par suite certaines dépositions pouvaient avoir un caractère tres général. Il a ensuite suggéré au déposant de s'abstenir de citer des noms.

M. Falconer a affirmé, au cours de sa déposition, qu'une firme a vendu des vêtements de femmes et des matelas fabriqués par les détenues d'une maison de correction de Winnipeg et que ces détenues n'avaient pas reçu de salaire pour leur travail. M. Factor a dit qu'il y avait lieu d'enquêter sur ce cas.

Le déposant qui a préconisé l'institution de patentes, M. Grassby, a déclaré au député conservateur W. M. Kennedy, de la circonscription centre-sud de Winnipeg, qui l'interrogeait à ce sujet, qu'il est d'opinion qu'il faut restreindre le nombre des industriels. — C'est le régime en vigueur en Italie, a dit M. Kennedy. —Je ne connais pas le régime italien, a répliqué M. Grassby, mais s'il patente l'industriel, j'en suis. —Mais, a fait remarquer le député conservateur A. N. Edwards, de Waterloo-Sud, il faudrait pour cela un Mussolini ou un Hitler. —Je ne sais pas quel nom il porterait, a répliqué M. Grassby.

M. Falconer a vivement loué le ministre du Commerce, M. Stevens, pour le discours que celui-ci a prononcé à Toronto au sujet des magasins à rayons.

Concurrence injuste

OTTAWA. — Un porte-parole des détaillants de la Nouvelle-Ecosse, M. Cuthbertson Doyle, a protesté contre la concurrence que le magasin-chaîne et le magasin à rayons font au petit détaillant. Comme plusieurs autres déposants, M. Doyle a affirmé que c'est une concurrence souvent injuste et nuisible à tout le monde en définitive.

Le marché

Les grains

WINNIPEG

BLE. — No 1 nord, 65 3-4; no 2 nord, 62 7-8; no 3 nord, 61 1-8; fourrage, 52 1-8; voie, 66 1-8.

AVOINE. — 2 C. W., 33 3-4; 3 C. W., 31 5-8; ex. 1 fourrage, 32 5-8; no 1 fourrage, 31 1-8; 2 fourrage, 29 7-8; rejetée, 25 7-8; voie, 33 7-8.

ORGE. — 3 C.W., 39 1-2; 4 C.W., 38 3-4; voie, 39 3-4.

LIN. — 1 N. W., 146 1-2; 2 C. W., 142 1-2; 3 C. W. et rejeté, 134 1-2; voie, 146 1-2.

SEIGLE. — 1 C. W., 45 3-8; 2 C. W., 45 3-8; 3 C.W., 40 3-8; voie, 45 3-4.

Le bétail

SASKATOON

Arrivées, lundi, 13 bestiaux et 45 pores.

Une couple de bons bouvillons pesant près de 1,400 livres se sont vendus de $3.60 à $4. Le même prix a été offert pour quelques légers bouvillons de bonne qualité, mais ces animaux ont été retenus pour un meilleur prix.

Le marché aux porcs était plus aisé. L'offre était de 10 sous plus bas, mais la majorité des prix jusqu'à midi rivalisaient avec ceux de samedi. Bacons, $7.95; choisis, $1 prime; bouchers, $7.45; lébers, $6 à $7.25.

PRINCE-ALBERT

Le marché aux porcs non établi lundi. Prix probable $7.95 pour locaux et $8.05 pour livarisons au wagon pour bacons, nourris et abreuvés; de choix, $1 prime; bouchers, $1 escompte.

La Bourse

Les banques de Saskatoon émirent les taux suivants sur la livre sterling anglaise et le dollar américain à 1h. 30 lundi:

Etats-Unis	$1.01½	.98½
Sterling	$5.15¼	$5.03¼

Le département des bons postaux donne les taux suivants pour l'achat des bons postaux étrangers:

Dollar américain	$1.02
Livre anglaise	5.12
Livre australienne	4.15
Sud-Afrique	520
Nouvelle-Zélande	4.15

Un emprunt de $20,000,000

TORONTO. — Le député S.-C. Tweed, libéral de Waterloo-Sud, a suggéré un emprunt de 20 millions de dollars pour faire retourner 10,000 familles à la terre et le député A.-H. Acres, conservateur de Carleton, a prôné les loteries dans le pays et demandé à l'Opposition de faire oeuvre constructive.

Craignait qu'elle ne vivrait pas

M. et Mme Soisson de Harmony, sont les parents les plus reconnaissants du monde entier, parceque Hélène, qui est leur unique enfant, a enfin été remise sur le chemin de la santé. Il paraît que Hélène a été malade à l'âge de seize ans et cette maladie a persisté pendant les quatre dernières années ce qui a beaucoup miné sa constitution, tellement que l'on n'espérait plus pour le retour de sa santé. Hélène elle-même préférait la mort aux tortures qu'elle endurait. Rien ne pouvait la soulager, aucun docteur ne pouvait se prononcer correctement. Ils ont vendu leur maison et dépensé tout leur argent pour sauver la jeune fille, mais rien ne réussit. L'autre jour un ami de la famille vint dire bonjour et timidement présenta une annonce découpée dans les journaux. Cette annonce montrait les différentes parties du ver solitaire et énumérait les symptômes qui accompagnent ce monstre. En comparant les symptômes l'on remarqua qu'ils étaient identique à ceux d'Hélène et son père écrira ce soir même pour se procurer la médecine annoncée; qui arriva environ quatre jours plus tard.

Depuis ce temps Hélène reprend des forces rapidement, ses joues ont retrouvé leur ancienne couleur, et tandis qu'elle a regagné onze livres et quoi qu'elle se trouve encore faible, on ne doute plus de sa guérison.

Des milliers d'hommes, femmes et enfants souffrants sont soignés pour tous genres de maladies lorsque leur véritable mal est ce monstre, le ver solitaire. La preuve exacte de cette maladie est lorsqu'on passe les parties de ce parasite. Les premiers symptômes sont le manque d'appétit avec gourmandises occasionnelles, langue chargée, brûlement de coeur, douleurs au dos, bras et jambes, étourdissements, maux de tête, se sentir faible avec l'estomac vide, teint émacié et cercles noires autour des yeux. L'estomac semble pesant, chargé, à certains moments on a la sensation que quelquechose se traîne de notre estomac aux intestins. Encore on sent quelquechose qui remue vers notre gorge. Le patient a la peau jaune perd du poids, a mauvaise haleine, crache continuellement, est sans ambitions, a dégoût du travail et est toujours paresseux. Beaucoup d'attaques d'épilepsie ont été causés par ces monstres qui ont parfois plus de 50 pieds de long. Quand il monte dans le canal respiratoire il peut étouffer sa victime. Débarrassez-vous de ce monstre immédiatement, avant qu'il ruine votre santé à jamais. Envoyez $5.50 pour le traitement LAXTAN si vous voulez vous débarrasser de ce parasite. LAXTAN ne fait pas tort même s'il n'y a pas de ver.

Vendu seulement par le U. S. Laboratory, 4816 U.S.L. Bldg, Box 2006, Hollywood, Calif. U. S. A.

Pas vendu aux pharmaciens. Mentionnez l'âge et le sexe LAXTAN est fait spécialement pour vous et il ne peut être envoyer C.O.D. alors la remise devra accompagner la commande. Si vous désirez assurez le paquet ajoutez 25c. Garanti.

Découpez ceci et mettez le de côté, il pourra vous être utile un jour. Montrez-le à un ami malade et il vous sera à jamais reconnaissant pour l'avoir aidé ainsi.

Travaillistes anglais et cécéefs canadiens

En marge d'une consultation de M. Henry Sommerville -- Les catholiques anglais et le parti travailliste -- Les limites que ce parti s'est imposées. -- Socialisme et socialisme -- Avertissement de S. E. le cardinal Bourne.

(LE DROIT)

M. Woodsworth, chef de la *Cooperative Commonwealth Federation,* s'est souvent efforcé de démontrer que son programme économique et politique n'entrait pas dans la catégorie du socialisme condamné par l'Eglise, que sa doctrine se rapprochait en plus d'un point de celle prêchée par le Souverain Pontife glorieusement régnant, qu'elle n'avait pas été condamnée nommément par l'épiscopat canadien, et que par conséquent, rien n'empêchait un catholique de se joindre au nouveau parti.

M. Woodsworth a été encouragé dans cette attitude par les paroles et par les actes imprudents d'un certain nombre de catholiques. Ainsi, M. Henry Somerville écrit dans le "Catholic Register" de Toronto, que le programme des Cécéefs est un décalquage de la littérature de propagande du parti travailliste anglais, que celui-ci a des idées beaucoup plus avancées que le parti analogue canadien, qu'il n'est jamais venu à l'idée de personne d'empêcher un catholique anglais d'appartenir au parti travailliste, et qu'un catholique canadien qui entrerait dans les Cécéefs n'appuierait pas nécessairement tous les articles de leur programme.

Cette opinion de M. Somerville a été citée par le "Montreal Beacon" du 12 janvier et par le "Hornepayne Broadcast" du 27 janvier.

En effet, il y a des catholiques anglais qui appartiennent au parti travailliste. S. E. le cardinal Bourne l'a déclaré il y a déjà plusieurs années: "Je ne vois aucun obstacle à ce qu'un catholique appartienne à l'un des trois partis, conservateur, travailliste ou libéral." Le 9 juin 1929 il ajoutait, après les élections générales: "Les catholiques sont libres d'avoir chacun leurs préférences politiques, leurs sympathies et leurs antipathies. Mais quels que soient leurs sentiments, une fois l'élection accomplie, ils ne doivent pas oublier le devoir qui leur incombe à tous de prier pour le nouveau gouvernement et pour ceux à qui Dieu vient ainsi de confier le soin de diriger leurs destinées." Ainsi rappelait-il l'enseignement traditionnel de l'Eglise sur le respect que nous devons, comme à des représentants de Dieu, aux autorités civiles..

Il y a là apparente contradiction, puisque l'Eglise a toujours condamné le socialisme comme une hérésie, et que les travaillistes anglais sont regardés communément comme des socialistes. Cette contradiction est devenue plus sensible depuis que quelques représentants du "Labour Party" ont cru utile d'ajouter le qualificatif de socialiste à la dénomination du parti ouvrier.

En réalité, jusqu'en ces derniers temps, les travaillistes anglais ne ressemblaient ni par leur doctrine ni par leurs méthodes aux autres socialistes. Habituellement modérés dans leurs idées comme dans leurs actes, ils ne constituaient pas un parti révolutionnaire. Ils ont affirmé leur respect de la légalité, se sont refusés à détruire le capital, ont déclaré qu'ils ne formeraient jamais un gouvernement de classe. Ils n'ont manifesté aucune hostilité contre l'Eglise catholique et ses revendications scolaires: leur parti était même inspiré d'un large esprit religieux et chrétien. On se souvient que c'est au gouvernement travailliste de 1924 que les Anglais doivent l'abrogation des dernières lois anticatholiques qui subsistaient de l'ancienne législation persécutrice.

L'addition du qualificatif socialiste est pourtant une erreur qui pourrait devenir fatale. "J'en ai fait la remarque aux dirigeants du parti, a déclaré le cardinal Bourne. En Angleterre, nous acceptons facilement des qualificatifs, sans attacher une importance suffisante à leur sens. Si quelqu'un chez nous se dit socialiste, il ne veut pas dire par là qu'il soit socialiste dans le sens qu'on attribue à ce mot sur le continent. Si le parti ouvrier était socialiste en ce sens, aucun catholique ne pourrait adhérer au parti."

L'"Eglise catholique condamne le socialisme pour deux motifs principaux. Il prétend placer le bonheur définitif de l'homme sur la terre et méconnaît ainsi sa fin supraterrestre; il déclare illégitime la propriété privée et obligatoire la mise en commun de tous les instruments de production.

Il y a certainement dans le parti travailliste quelques théologiens qui ont adopté cette thèse matérialiste et collectiviste, mais ces faux principes ne sont pas dominants. Le parti travailliste, en tant que tel, ne les a faits siens. Le danger existe cependant et S. E. le cardinal Bourne l'a signalé.

Tant que les violences révolutionnaires, le dogme de la lutte des classes, l'hostilité à la religion et le matérialisme économique, qui caractérisent le véritable socialisme, ne seront pas le fait du parti travailliste, celui-ci ne sera pas condamné et les catholiques anglais pourront y appartenir.

Dès maintenant, on voit que la situation n'est pas la même au Canada et que le problème se pose autrement pour les catholiques canadiens. Ce deuxième point, nous le développerons dès demain.

Charles GAUTHIER.

:::

Les peuples se révoltent

(VANCOUVER SUN)

Ces manifestations ne sont pas dirigées contre le capitalisme, mais contre les abus du capitalisme. Ce sont des protestations élevées non contre l'argent, mais contre les exploitations et les esclavages auxquels on a fait servir l'argent.

Tout le monde, hommes et femmes, ont compris que l'évolution économique, la délivrance des dettes et du fardeau de l'intérêt et une sage et bonne distribution des richesses ne doivent pas être enrayées par ceux qui se sont retranchés derrière les forteresses de la fortune.

C'est le sens des malaises actuels.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

TISDALE, Sask.

C'est avec plaisir que nous apprenons que M. G. J. Ladouceur a fait l'acquisition de la jolie demeure de M. C. Girod dans notre village.

Nous souhaitons la bienvenue à la famille de M. Alexandre Marleau, arrivée ces jours derniers pour prendre possession d'un terrain loué par M. Marleau l'automne dernier.

Nous sommes des plus heureux de voir s'agrandir notre cercle canadien-français.

M. et Mme Victor Marleau ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils le 5 mars et baptisé le 6 sous les noms de Joseph, Edouard, Eugène. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Sigoin de St-Boniface, Man., grands-parents de l'enfant.

—Corr.

MONTMARTRE, Sask.

La semaine dernière, les dames patronesses du couvent donnaient une partie de "bridge" au profit des oeuvres de ce couvent. L'assistance, nombreuse, s'amusa ferme. Un excellent goûter fut ensuite servi. Mme Dalter et Mlle E. Loire remportèrent les prix des dames et M. Pelletier et l'abbé Foisy, ceux des hommes.

Les clubs de Montmartre et de Tyvan se sont partagé les honneurs de leur deux dernières parties de gouret jouées, l'une à Montmartre et l'autre à Tyvan. Les deux clubs gagnèrent sur leur terrain respectif. Les parties, chaudement contestées, soulevèrent l'enthousiasme des nombreux spectateurs. Chose à noter, aucune punition ne fut infligée.

Au-delà d'une cinquantaine de personnes ont profité des taux de chemins de fer réduits pour se rendre à Régina par plaisir ou pour affaires.

Mmes A. Boulet et A. Filteau sont descendues à Montmartre cette semaine,en cours de route vers Mutrie où elles visitèrent leur frère, M. l'abbé Martin, curé.

Mlle Marie Loire est en visite chez son père.

Mlles Grace Dalter et Irène Langlois sont en promenade à Montmartre.

—Corr.

MUTRIE, Sask.

Grâce à l'aide de l'Association, les cours de français sont ouverts au presbytère depuis samedi, 10 mars. Un joli groupe de 20 enfants suivent les cours, bien encouragés et travaillant ferme à l'étude de leur belle langue. Ils se sont placés sous la protection de Notre-Dame du Bon Secours. Elle les aidera sûrement.

Une soirée de cartes eut lieu le 11 courant sous le sauspices de l'A.C.F.C. Vu le mauvais état des chemins, l'assistance n'était pas bien nombreuse; mais les personnes présentes étaient bien enthousiastes.

Un joli programme nous fut donné par Mme Magloire Beaulieu, M. J.-A. Caron, MM. Fisher et Mlles Alma Beaulieu, Alice et Cécile Langelier et Mlle Marie Weisner.

M. Anthime Collin est toujours sous les soins du médecin à Régina.

Mme Ernest Langelier est de retour au milieu de nous en bonne voie de guérison.

Mlle Georgianna Beaudoin est de retour au presbytère, accompagnée de sa soeur, Marie-Louise.

En visite aussi chez nous, Mmes Alexanndra Boulet et Arthur Filteau de Dumas.

Mlles Marie-Louise Boulet et Hélène Boulet, Cécile Lacourcière de Montmartre, ainsi que Mlle Jeannette Bissonnette de Biggar, sont en visite ici.

—Corr.

CANTAL, Sask.

De retour

Mme Eugène Gervais, ainsi que Mlle Faucher du presbytère, nous arrivaient, le 15 courant, d'un voyage dans l'Est où elles ont passé trois mois au milieu de leurs parents qu'elles n'avaient point revus depuis plusieurs années. Leur voyage dans la vieille province de Québec les a bien amusées et reposées. Heureuses étaient-elles cependant de rentrer à leurs foyers accoutumés de Cantal.

Malades

Mme Hyle Koettier, qui subit une opération assez grave, est de retour chez elle depuis quelques jours, très bien rétablie. Mme Alcide Boutin, aussi revenue de l'hôpital, est en convalescence chez son beau-père. M. Eugène Lemieux, Marchand, se porte bien maintenant après avoir été victime d'un accident qui aurait pu avoir des suites fatales.

Baptêmes

M. et Mme Albert Dionne ont fait baptiser une fille sous les noms de Marie-Rose-Eugénie. Parrain et marraine, M. et Mme Camille Bertholet.

Eugène Joseph, enfant de M. Théodule Landry. Parrain et marraine: Joseph et Lorette Chabot de Broomhead.

Cécile, Lucie, enfant de M. Armand Boulanger, marchand. Parrain et marraine, Gabriel et Marie Boulanger, de Grande Clairière, Manitoba.

Divers

M. et Mme Edouard Fournier nous ont quittés pour aller demeurer dans la province de Québec, au Cap St-Ignace, où vivent leurs parents. Nos meilleurs voeux les accompagnent.

—Corr.

TITANIC, Sask.

Le 5 mars, la mort nous enlevait un de nos plus vieux pionniers, en la personne de M. Jean Dupont, le doyen de la paroisse; il était âgé de 89 ans.

Les funérailles eurent lieu le 8 mars au milieu d'une grande assemblée de parents et amis venus pour rendre un dernier hommage d'estime et d'amitié à cet ouvrier de la première heure.

M. Jean Dupont était originaire de Pouilly-les-Côteaux, Loire Supérieure, France. Il vint au Canada en 1895 et prit un homestead à Carlton. Tout le monde connaît les débuts humbles et pénibles de ce pionnier. Soutenu par une foi robuste qui est ancrée dans tout coeur breton. Quelque chose néanmoins, manquait, c'était une église, à la construction de laquelle d'ailleurs, il prit une part très active. Chrétien fervent, jamais pour une raison ou une autre, il manquait l'office du dimanche ou des jours de fêtes.

Il fut maître de chant pendant plusieurs années, et ce n'est que lorsque notre paroisse privée de prêtre résident, qu'il songea à se retirer à Duck Lake, près de l'église. Se sentant faiblir, il alla se reposer dans une pension de vieillards et depuis cinq mois, seulement, était de retour chez sa fille, Mme Napoléon Arcand. Quelque temps avant sa mort, il demandait souvent à l'organiste de la paroisse de lui jouer les hymnes et cantiques qu'il avait chantés si souvent, et il les chantait encore d'une voix bien assurée. Il est mort sans souffrance, entouré de sa famille et de quelques amis.

Il laisse cinq enfants: Mme N. Arcand, Mme P. Arcand de Carlton; Mme Rose Godard de l'Orégon, et un garçon et une fille en France.

Les porteurs étaient ses cinq petits-fils: MM. Charlie Krack, Gaspard, Fernand, Berchmans, Léon Arcand, et Armand Rio, qui remplaçait M. Lucien Demers, instituteur à Ponteix, empêché de venir à l'enterrement.

—Corr.

DELMAS, Sask.

Le correspondant brise enfin le grand silence qui pesait sur Delmas pour annoncer qu'au commencement de janvier eut lieu le mariage de M. Willie Michaud à Mlle Lavoie de Blaine Lake. Les noces se firent d'abord à Blaine Lake et ensuite à Delmas. L'heureux couple reçut nombre de cadeaux. Nous leur souhaitons long et heureux ménage.

Naissances

A M. et Mme Antoine Richard, une fille.

A M. et Hme Alphonse Lavallée, une fille.

A M. et Mme Louis Corbeil, un fils.

Aux heureux parents, nos sincères félicitations.

Entrée en religion

Les mariages ont été nombreux à Delmas, soit! Mais Dieu s'est réservé une de nos jeunes filles. Mlle Aurore Lacoursière, fille de feu Philippe Lacoursière, est entrée en postulat chez les RR. SS. de l'Assomption, à Edmonton, au mois de janvier.

Cet appel d'une de nos jeunes paroissiennes au service de Dieu fut pour nous une douce surprise, car Mlle Lacoursière toujours discrète, n'avait révélé son intention presque au moment de son départ.

Enfant de Marie, Mlle Lacoursière s'était toujours donnée comme un modèle à imiter à ses compagnes. Inutile de dire qu'elle était aimée et estimée de tous.

Mlle Aurore a une de ses soeurs dans cette même communauté. Nos félicitations à la jeune postulante: bonheur et persévérance.

Parties de cartes et concert

Plusieurs parties de cartes et des concerts ont eu lieu à Delmas, cet hiver. Le succès couronna ces réunions. Remerciements sincères aux différents cercles et à tous.

:::

Inposante cérémonie religieuse

VALLEYFIELD, Qué. — Son Excellence Mgr J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield, a bien voulu présider le 3 mars dernier, une touchante cérémonie de vêture et de profession dans la chapelle des Dominicaines Enseignantes de Valleyfield, P. Q.

Son Excellence, accompagnée des prêtres assistants, se rendit au sanctuaire par le cloître des Religieuses au chant du Benedictus de Gounod.

Après la Sainte-Messe, célébrée par M. le curé Hébert de la paroisse du Sacré-Coeur de Valleyfield le Rév. Père éthot, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, fit l'allocution de circonstance.

Le sermon terminé, Son Excellence demande aux postulantes si elles désirent recevoir le saint Habit. Pendant le chant du Veni Creator, elles entrent dans le sanctuaire, s'agenouillent aux pieds de Son Excellence qui remet à chacune les différentes parties du vêtement religieux.

Pendant que les nouvelles novices cont tout heureuses revêtir les blanches livrées de St-Dominique, une cérémonie plus imposante encore se déroule.

Les Soeurs appelées à la profession se prosternent et ne se relèvent qu'après avoir affirmé leur intention de s'unir à Notre-Seigneur par les trois voeux de religion. Elles prononcent chacune à haute voix la formule de profession.

Son Excellence leur remet ensuite le scapulaire bénit; le voile blanc est remplacé par le voile noir; la croix leur est donnée en signe de leur union au Christ. Les novices rentrent alors à la chapelle. Pendant le chant de l'hymne "Jesu Corona Virginum", le président offre aux novices deux couronnes, l'une de roses, l'autre d'épines. Son Excellence leur impose leur nom de religion.

La cérémonie se termine par la bénédiction du Saint-Sacrement et le chant du Te Deum pendant lequel les Soeurs donnent le baiser de paix à la Communauté et aux religieuses présentes.

Son Excellence était assistée de M. le chanoine Perreault et du R. P. Perras, de l'Ordre des Frères Prêcheurs et curé de Notre-Dame de Grâces de Montréal. Etaient présents au choeur: M. le curé Hébert de Valleyfield; M. le curé St-Aubin de Bellerive, Valleyfield; M. l'abbé Crète, procureur du séminaire et aumônier de la communauté; le R. P. Méthot, O.P., M. l'abbé Pilon. Les nouvelles novices sont: Mlles Thérèse Arsenault, Sr Marie-Alfred, de Montréal; Mlle Angélina Marchand, Sr Marie-Marcelline, de Valleyfield. Les professes sont: Sr Marie de Nazareth, Mlle Marguerite Bourgeois, de Montréal; Sr Marie du Sauveur, Mlle Yvonne Chaput, de Joliette; Sr Marie Cléophas, Mlle Mary Ouimet de Hinchinbrooke.

Parmi les parents venus en très grand nombre on remarquait: M. et Mme Albéric Bourgeois, Mme E.-R. Casgrain, Mme R. L. Calder, Mlle Suzanne Paquette, la R. Mère St-Hermance, C.N.D., tous de Montréal; M. et Mme Arsenault et leur famille de Montréal, Mme Méthot, de Côteau du Lac, M. et Mme Marchand et leur famille de Valleyfield, M. et Mme Ouimet de Hinchinbrooke, M. et Mlle Chaput de Joliette.

Un groupe nombreux de Noëlistes venues des différents Comités de Montréal, ont tenu à honneur d'assister à la profession religieuse de leur ancienne présidente diocésaine, — Saguenay — Mlle Marguerite Bourgeois. La bannière du Noël était dans le sanctuaire.

:::

TOURNÉE DU PATRIOTE

Le "Patriote" fera encore sa TOURNEE de concerts l'été prochain avec les meilleurs artistes du Collège Mathieu de Gravelbourg. Vous les connaissez déjà. Vous ne voudriez pas manquer cela. Tous auront l'avantage de voir et d'entendre nos artistes. LISEZ CECI:

ITINERAIRE

Nous avons l'intention de commencer par le sud cette année. Nous voulons atteindre toutes les paroisses. Quelques paroisses préfèrent plutôt une date qu'une autre. Il est difficile de contenter tout le monde; des suggestions de votre part nous aideraient à faire l'itinéraire—Veuillez nous aviser au plus tôt.

PRIX D'ENTREE

ENFANTS	25c
ENTREE GENERALE	50c
BILLETS RESERVES	75c

Billets en vente à nos bureaux et chez nos agents

CONDITIONS

Tout abonné en règle jusqu'en 1935 aura droit gratuitement à deux billets réservés. Les billets réservés pour ceux qui ne sont pas abonnés au journal seront vendus plus tard. Mêmes conditions pour les nouveaux abonnés et les abonnés à vie.

FAVEUR EXCEPTIONNELLE

Comme nous l'avions annoncé, et plusieurs en ont profité, les abonnés de janvier et février auront droit à 3 billets réservés. Il vous reste encore un mois, profitez de cette aubaine.

Chaque abonné en règle jusqu'en 1935, qui nous enverra un nouvel abonnement, recevra comme prime l'intéressant volume intitulé "PIERRE RADISSON" (Roi des Coureurs de Bois) par Donatien Frémont. — L'abonnement est $2.00 pour un an. — Pour vos billets et votre prime, faites-en la demande par lettre en vous servant des coupons ci-dessous. Il faudra les découper, les remplir et nous les envoyer.

Coupon de l'abonné en règle

Mon abonnement étant payé jusqu'au 1935

veuillez m'envoyer trois billets réservés auxquels j'ai droit pour le concert de la *Tournée du Patriote* qui aura lieu l'été prochain.

Nom ....

Adresse ....

Coupon pour l'abonné en règle qui envoie un nouvel abonnement

Veuillez trouver ci-jointe la somme de deux dollars pour abonnement au *Patriote de l'Ouest* de:

Nom ....

Adresse ....

et m'envoyer votre prime spéciale.

Signature ....

LISEZ ET FAITES LIRE LE PATRIOTE

Abonnez vos parents et amis

Prince-Albert

La St-Joseph

Lundi dernier était la saint Joseph, fête patronale de Son Excellence Mgr l'évêque de Prince-Albert. A cette occasion, Son Excellence a tenu à réunir autour de sa table tout le clergé de la ville et les prêtres du dehors qui ont pu venir. Etaient présents, outre le héros de la fête, Mgr H. Desmarais, P.A., vicaire général, M. le curé Robert de Batoche, MM. Lirette et Charron, respectivement procureur diocésain et secrétaire privé de Son Excellence, M. l'abbé Desrosiers; les Pères Oblats Brück, Tavernier, Valois, Vallières, Bussière, les Freres Dominicains Ange et Pierre.

Dans l'après-midi, Son Excellence donna la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement dans la cathédrale et adressa quelques paroles aimables aux nombreux enfants de l'école séparée qui s'étaient réunis sous la direction des Soeurs de la Présentation et avaient admirablement chanté plusieurs motets et cantiques.

Souper de la St-Patrice

Le samedi, 17 mars, les dames de la paroisse servirent, dans la salle paroissiale, un abondant et succulent souper auquel prirent part plusieurs centaines de convives. Mme Desrosiers, récemment élue présidente de la Ligue des dames catholiques, avait bien voulu prendre la direction et, avec l'aide de plusieurs dévouées collaboratrices, fit magnifiquement bien les choses.

Les St-Marc, victorieux

L'équipe de hockey St-Marc, se composant d'adolescents de la paroisse du Sacré-Coeur, emporta, samedi dernier, la coupe-trophée Wilkinson. C'était la partie finale jouée entre les St-Marc de Prince-Albert et l'équipe de Birch Hills. M. Wilkinson paya ensuite dîner aux deux équipes.

A LA RADIO

(Programme de la Commission Canadienne)

DIMANCHE, LE 25 MARS, P.M.

12.00—Fanfare sous la direction du capitaine J. I. Brown, Ottawa.
12.30—"Comment le Canada doit-il contribuer à la paix mondiale "—causerie du professeur I. W. L. MacDermot, secrétaire général de la société canadienne de la Ligue des Nations. — Causerie de Mme Thérèse F. Casgrain—Montréal,
12.45—Le Trio Lyrique—Anna Malenfant, Ludovic Huot et Lionel Daunais.
1.00—Orchestre Philarmonique de New-York, sous la direction de Toscanini.
3.00—Heure vespérale.
4.00—"La place du Canada dans le monde économique", causerie de M. Robert Cromie de Vancouver.
7.00—Orchestre du Château-Laurier, sous la direction de G. R. Markowski.
6.25—Nouvelles.
6.30—Maitrise de Vancouver donnant "Les sept paroles du Christ" par Dubois.
6.50—Message du gouverneur général du Canada, de Vancouver.
7.00—Opérette: "Passionnément" — Québec.
8.00—"Presenting", Isabelle Burnada, contralto — Série d'artistes.—Vancouver.
8.30—Nouvelles et pronostics.
8.38—Le Choeur Canadien, dirigé par Frédéric Lord.
9.00—"Au coin du feu"—Régina.

LUNDI, LE 26 MARS, P.M.

6.25—Quatuor de musique—Toronto.
7.00—Gaieté et Romance—orchestre et solos.
8.30—Nouvelles et pronostics.
8.38—"Moonlight on the River"—Jack Dale, Régina.
9.00—"The Call of the North"—Edmonton.
10.00—"Sparklets",—Winnipeg.

MARDI, LE 27 MARS, P.M.

6.00—Violons et Violoncelles"—Edmonton.
6.25—Nouvelles—Edmonton.
6.30—Musique de danse.—Toronto.
7.00—La foire de Séville—Winnipeg.
7.30—Récital de musique—Québec.
8.30—Nouvelles et pronostics.
8.38—Orchestre de Maurice Meerte, à l'hôtel Windsor, Montréal.
9.00—"The Youngbloods of Beaver Bend"—Drame.
10.00—"Only a Rose'—Régina.
10.15—"Rhapsodies in Rhythm"—Calgary.

MERCREDI, LE 28 MARS, P.M.

6.00—"The Serenaders"—Calgary.
6.25—Nouvelles—Calgary.
6.25—"Rainbow Rhythms"—Ottawa.
7.00—"Une heure près de vous"—Le Trio Lyrique—Montréal.
8.30—Nouvelles et pronostics.
8.38—Orchestre de danse—Régina.
9.00—"The Bentleys Have Music"——Winnipeg.
10.00—George Peaker, organiste—Saskatoon.

JEUDI, LE 29 MARS, P.M.

6.00—"Nautical Nonsense"—Moose-Jaw.
6.25—Nouvelles.
6.30—Chorale de la Société st-André—Extraits de "Elijah", de Mendelssohn—Ottawa.
7.00—"Sous les ponts de Paris"—Montréal.
7.30—Radio Theatre Guild.—Toronto.
8.00—"La Parade des Provinces"—Montréal.
8.30—Nouvelles et pronostics.—Toronto.
8.30—Orchestre de Chas Donberger—Montréal.
8.45—Causerie universitaire, "Old Ontario in Song and Story"—Edmonton.
9.00—"Foothills Revue"—Calgary.
10.00—"Under the Stars"—Winnipeg.

VENDREDI, LE 30 MARS, P.M.

6.00—O'er the Billowy Sea"—Saskatoon.
6.25—Nouvelles—Saskatoon.
6.30—Récital de chansons populaires—Toronto.
6.45—Jimmy Namaro, Xylophone—Toronto.
7.00—"Gypsy Rhapsody"—Régina.
7.15—Woodhouse et Hawkins dans "Nitwit Court"—Calgary.
7.30—Mélodies—Toronto.
8.30—Nouvelles et pronostics—Toronto.
8.38—Bert Anstice et ses Montagnais—Montréal.
9.00—Concert de Vancouver.
10.00—Programme.
10.15—Piano, Al Smith—Régina.

SAMEDI, LE 31 MARS

11.55 a.m. à 3.00 p.m.—Opéra Métropolitain—New-York
6.00—"Nouvelles de la Semaine"—Sydney.
6.15—Récital de piano—Winnipeg.
6.25—Nouvelles—Winnipeg.
6.30—"Hands Acrosse the Border" — New-York.
8.30—Nouvelles et pronostics.
8.38—Orchestre de Billy Bissett—Toronto.
9.00—"Moonlight on the Pacific"—Vancouver.
9.30—"Messages pour le Nord"—Toronto.
10.00—Violon classique—Calgary.
10.15—The Rhythm Girls—Saskatoon.

Notes Sportives

Ligues professionnelles

Position des équipes

LIGUE NATIONALE

Section canadienne

	J.	G.	P.	N.	Pts
Toronto	48	26	13	9	61
Canadiens	48	22	20	6	50
Maroons	48	19	18	11	49
Américains	48	15	23	10	40
Ottawa	48	13	29	6	32

Section américaine

	J.	G.	P.	N.	Pts
Détroit	48	24	10	10	58
Chicago	48	20	17	11	51
Rangers	48	21	19	8	50
Boston	48	18	25	5	41

Le McGill champion

QUEBEC. — L'Université McGill a gagné le championnat de la division senior de Québec en battant les "As" de Québec par 11 à 1.

Les Monarchs gagnent

WINNIPEG. — Les Monarchs de Winnipeg sont champions de la division senior du Manitoba et se préparent aux finales pour la coupe Allan.

Professionnels du Nord-Ouest

SEATTLE. — Calgary a gagné la première partie des cinq finales contre Vancouver.

Catholiques champions

St-Marc gagne la coupe Wilkinson

PRINCE-ALBERT. — Après une partie chaudement disputée sur la glace de Birch Hills, qui laissait un résultat égal, les catholiques se reprennent sur la patinoire locale devant une bonne foule de spectateurs pour gagner la coupe Wilkinson dans la Ligue senior des Eglises, par une marge de 4 points.

Un banquet a été servi le soir même aux deux équipes par M. A. I. Wilkinson, au café Princess. La coupe fut présentée au capitaine des St-Marc.

Mintos vaincus

PRINCE-ALBERT. — Les trop fameux Mintos, champions du nord de la Saskatchewan, se sont fait battre par les Aces de Régina qui deviennent champions de la province et qui ont participé aux finales interprovinciales pour la coupe Allan.

Les Indiens de Luscar, champions de l'Alberta, ont été défaits par les Dynamiters de Kimberley, champions de la Colombie-Canadienne. Ceux-ci sont sortis victorieux dans la série éliminatoire, contre les Aces de Régina.

ACTUALITÉ

Chute de météores

A Prince-Albert

Dimanche soir, des citoyens de Prince-Albert ont vu tomber un météore vers 8h. 30. La masse enflammée, de la grosseur d'une pleine lune, illumina le firmament de vagues d'une lumière bleuâtre.

A Saskatoon

L'un des plus brillants météores jamais vu a passé au-dessus de Saskatoon vers 8h. 40 p.m. Il était tellement brillant qu'il éclipsa les lumières sur la "Quaker Oats". On croit qu'il est tombé non loin à l'ouest de cet établissement.

En Alberta

A quelque cents milles au sud-ouest de la ville d'Edmonton, un météore incandescent a été aperçu vers 8h. 45 dimanche soir.

De Bashaw, Alix, Stetler, Camrose, Ferintosh et Meeting Creek, on rapporte de grandes lumières dans le firmament, suivies d'explosions terribles à la même heure.

Au Montana

Un météore a traversé l'atmosphère à Helena dans le Montana, vers 8 h. 30 p.m. Les résidents ont aperçu une grosse boule de feu qui se dirigeit vers l'Ouest. La cime d'une montagne en fut toute illuminée.

Le Parc National sous la régie fédérale

PRINCE-ALBERT. — La province de la Saskatchewan n'a aucunement l'intention de prendre à sa charge le Parc National de Prince-Albert, déclare Anderson, dans une lettre à la Chambre de Commerce de Prince-Albert. La Chambre de Commerce de cette ville demandait récemment que le gouvernement fedéral ne se départit pas de cette administration.

Coldwell résignerait

REGINA. — Si la commission scolaire de Régina ne lui accorde pas un permis de s'absenter durant trois mois, il paraît probable que J. Coldwell, leader du parti C.C.F en Saskatchewan, résignera sa position de principal de l'école Thonson de Régina.

La démission de Philpott acceptée

IL ETAIT PRESIDENT DE L'ASSOCIATION D'ONTARIO DES CLUBS DE LA C.C.F.

TORONTO. — D. M. LeBourdais, secrétaire général de l'association d'Ontario, des clubs de la C.C.F., a annoncé la semaine dernière, que la démission du président, le capitaine Philpott a démissionné à la suite de la décision du conseil national de la C.C.F. de réorganiser le conseil d'Ontario, et de la décision des Fermiers-Unis d'Ontario de se séparer de la C.C.F.

Le capitaine Philpott a été choisi candidat de la circonscription fédérale de Halton. Il se présentera comme indépendant.

Le candidat C.C.F. se retire

NORWICH, Ont. — Harry Scott, candidat C.C.F., à l'élection complémentaire de South Oxford, le 16 avril, se retire. Il donne comme raison la réorganisation du Conseil de la Fédération et le retrait des Fermiers-Unis de l'Ontario de la C. C. F.

L'EXPRESSION "SUJET BRITANNIQUE"

LE CAP. — Il est question d'un projet de loi gouvernemental biffant l'expression *sujet britannique* de plusieurs articles de la constitution.

Pour réduire de $5,000,000 les dépenses de l'Etat canadien

OTTAWA. — Le conseil de l'association des Canadiens de naissance suggère au gouvernement de réduire de $5,000,000 les dépenses de l'Etat en laissant vacant 10 années le poste de gouverneur général. Il suggère aussi de laisser vacants les postes de lieutenants-gouverneurs. Il rappelle qu'il est d'opinion qu'il faut confier à des Canadiens la fonction de gouverneur général et que d'ailleurs, par suite du statut de Westminster, le gouverneur général est un vice-roi et devrait porter ce titre.

ENQUETE BANCAIRE

HOLT ET GORDON COMPARAITRONT

Ottawa. — Le comité bancaire des Communes fera une enquête sur les banques et les banquiers du Canada. Parmi les banquiers qu'il fera comparaître il y aura sir Herbtrt Holt, président de la Banque Royale, et sir Charles Gordon, président de la Banque de Montréal.

Acceptant le principe de la motion que le député libéral C.-G. Power (Québec-Sud) a faite pour qu'une enquête de ce genre ait lieu, le ministre des finances, M. E.-N. Rhodes a déclaré: Le gouvernement agrée très volontiers une enquête approfondie.

Triple entente

Grandes lignes du pacte signé par l'Italie, l'Autriche et la Hongrie

ROME. — L'Italie, l'Autriche et la Hongrie sont des alliées depuis la signature, samedi dernier, par leurs délégués, d'un traité de paix et de coopération commerciale. Voici les grandes lignes du pacte: politiquement, les trois puissances s'engagent à marcher ensemble; elles se consulteront avant de prendre aucune détermination politique, elles étendront leurs accords commerciaux; les difficultés agraires de la Hongrie seront solutionnés, les trois parties travailleront à développer le commerce par les ports de l'Adriatique, une commission économique permanente surveillera les échanges commerciaux des trois pays, l'Italie accordera une préférence aux manufacturiers autrichiens. Le pacte laisse une porte ouverte aux nations européennes en faveur d'un programme de coopération pacifique et commerciale

Accident de chasse

EMMA LAKE, Sask. — Otto Kaldor, 24 ans, a été tué accidentellement par son compagnon au cours d'une partie de chasse, samedi dernier.

Noyade

EMMA LAKE, Sask. — M. Ted Lee, résident de Big River, s'est noyé dans le lac Waskesiu lorsque le tracteur qu'il conduisait s'est enfoncé à travers la glace.

Une église de Holyoke détruite par le feu

HOLYOKE, Mass. — L'église St-Jérôme, église-mère de la foi catholique de cette ville, a été détruite par un incendie. Seuls les murs restent debout. Les pertes sont estimées à $125,000. Il y a un an et demi, l'église fêtait son 75e anniversaire. Les ornements sacerdotaux ont été détruits mais l'abbéF. W. Fatey a réussi à sauver le calice et d'autres vases sacrés, de même que les Saintes-Espèces. On ignore la cause du feu qui se déclara dans la sacristie.

Eglise incendiée

SPIRITWOOD, Sask. — Un feu, probablement d'origine criminelle, causa $200,000 de dommages à l'église du village.

M. l'abbé J.-A. Beaulac découvrit le feu à 7h. a.m. en allant dire sa messe. En ouvrant la porte il aperçut la fumée et avertit M. J. Frenette. Ce dernier sonna l'alarme et bientôt le feu fut maîtrisé.

Le feu commença dans le soubassement. Les fenêtres étaient fermées, ce qui empêcha le feu de se répandre. Le plancher et des pilliers ont été troués par les flammes.

On a découvert que le feu avait pris à quatre ou cinq endroits différents juste sous le plancher de l'église en haut des pilliers qui soutiennent le plancher.

Il y a une fournaise dans la cave, mais il n'y avait pas eu de feu depuis cinq jours.

La police a été avertie et elle fait une enquete. Les dommages sont couverts par les assurances.

Cyclones désastreux

BRISBANE, Australie. — Soixante quinze personnes manquent à l'appel après les désastreux cyclones qui balayèrent la côte nord de Queensland entre Cairns et Cooktown.

Neuf chaloupes sont disparues.

Dans une chaloupe, trois sont sauvés sur vingt.

Dix se sont noyés dans une autre chaloupe.

Les dommages sont estimés à $2,500,000. La plupart des victimes sont des nègres.

Autres chocs

SALT LAKE CITY, Utah. — Quatre autres chocs, dont un très violent, secouent le nord de l'Utah et la ville. One ne rapporte aucun dommage.

NOUVELLE - ECOSSE. — Trois villages sur la côte sud de la Nouvelle-Ecosse ressentent un choc assez violent vers minuit. Les bâtiments sont légèrement ébranlés.

Explosion de distillerie

MELLE, France. — Deux ouvriers ont été tués et une douzaine blessés dans une explosion de distillerie d'alcool à Forges D'Aunis. Le choc a été ressenti à Niart, à 30 milles de l'endroit. Une voie ferrée a sauté.

Effet du rejet

Les conséquences immédiates de la décision du Sénat américain ne sont pas moins intéressantes, si elles sont moins pénibles pour le parti au pouvoir. La session s'en trouve raccourcie d'un gros mois. On n'imagine pas, en effet, que le débat sur la canalisation aurait pu durer moins de quatre semaines. Le gouvernement se verra peut-être obligé en outre, de modifier son programme de travaux publics dont le projet n'est pas encore déposé à la Chambre. Sans doute, comptait-il sur les travaux de la canalisation pour employer un certain nombre de sans-travail. Il faudra maintenant songer à autre chose. D'ici Pâques, la Chambre espère bien connaître les intentions du gouvernement à ce sujet puisqu'il ne lui reste plus pratiquement que des crédits à voter.

Un nouveau traité sur le St-Laurent

WASHINGTON. — Des sénateurs qui ont préconisé la ratification du traité pour l'aménagement du St-Laurent déclarent qu'ils feront du projet d'aménager le grand fleuve une des principales questions de la campagne électorale qui précèdera le renouvellement.